

Table des matières

| | |
|--|------------|
| 1. Que faire avec tous les rebus électroniques? | 13 janvier |
| 2. Vos empreintes vous suivent! | 27 janvier |
| 3. BFI à l'écoute | 3 février |
| 4. Votre qualité de vie nous tient à cœur | 17 février |
| 5. Ça paie de rapporter! | 24 février |
| 6. Bilan sur la récupération et la valorisation des matières résiduelles au Québec! | 3 mars |
| 7. Voyage à travers le temps! | 10 mars |
| 8. Un métier essentiel | 17 mars |
| 9. Transport des matières résiduelles | 24 mars |
| 10. Éco-Entreprises Québec | 31 mars |
| 11. Un comité qui a du nez! | 7 avril |
| 12. Des microorganismes recycleurs | 14 avril |
| 13. BFI, une pionnière du développement durable au Québec | 21 avril |
| 14. Möbius : Pour un avenir plus vert! | 5 mai |
| 15. Les RDD, ça vous dit quoi? | 12 mai |
| 16. Des vers pour être plus vert, même en hiver! | 19 mai |
| 17. Nouveau centre de tri Tricentris à Terrebonne | 26 mai |
| 18. Une multitude d'habitats | 2 juin |
| 19. Une faune variée chez BFI | 9 juin |
| 20. À la santé de votre pelouse! | 16 juin |
| 21. Bonne fête Québec! | 23 juin |
| 22. Bonne fête, Canada! | 30 juin |
| 23. Lumière sur les nouvelles ampoules | 7 juillet |
| 24. Vacances écolos | 14 juillet |
| 25. La réno écolo | 4 août |

| | |
|--|---------------------------|
| 26. La mode au recyclage | 11 août |
| 27. Une rentrée verte à l'école | 18 août |
| 28. Les goélands ont déserté BFI depuis belle lurette | 25 août |
| 29. L'ozone n'est pas une mince affaire! | 1 ^{er} septembre |
| 30. L'enfouissement des déchets, une activité toujours essentielle | 8 septembre |
| 31. Le développement durable | 15 septembre |
| 32. Le grand nettoyage du lixiviât | 22 septembre |
| 33. Huiles usagées à la récupération | 29 septembre |

Chronique environnementale



Usine de triage Lachenaie Itée

www.bficanada.com

Que faire avec tous les rejets électroniques?

Le temps des fêtes et la période des soldes qui la suit sont propices à l'achat de matériel électronique. En considérant que le marketing et l'évolution technologique rendent obsolète (à nos yeux exigeants) les téléviseurs, lecteurs DVD, lecteurs MP3 ou ordinateurs, pas surprenant que nos armoires débordent de ces objets... extrêmement encombrants et potentiellement polluants.



Par exemple, un ordinateur peut contenir, entre autres, du plastique, de l'or, du cuivre, du nickel, ainsi que des métaux lourds comme le cadmium et le palladium. Certains éco-centres acceptent ainsi les ordinateurs et appareils électroniques à titre de matières dangereuses, mais le mieux est encore de suivre les recommandations des 3RVE (réduction à la source, réutilisation, récupération - recyclage, valorisation et élimination sécuritaire des matières

résiduelles)! Notez-bien que pour protéger les informations personnelles contenues dans votre ordinateur ou vos appareils électroniques (cellulaire, par exemple), il est recommandé de vider la mémoire de l'appareil pour éliminer tous les risques, avant de vous en débarrasser de quelque façon.

La première étape est donc de se demander si l'on doit remplacer l'appareil dont on veut se débarrasser : est-il brisé? Pourquoi ne pas le faire réparer? Les services spécialisés de récupération sont la meilleure option dans le cas où l'appareil ne fonctionne plus. Ces organismes utilisent les pièces pour préparer un « nouvel » ordinateur qui sera revendu à bas prix. La liste des organismes suivants provient du site Internet de Recyc-Québec :

- Écono-Clik à Longueuil : www.econo-dik.com (réparation et recyclage d'ordinateurs, revente à des familles à faible revenus)
- Écosys Canada inc. : www.ecosys.ca/language.html (récupération et recyclage de matériel informatique, composants électroniques, équipements technologiques)
- Insertech Angus à Montréal : www.insertech.qc.ca (organisme d'insertion sociale où des jeunes fabriquent des ordinateurs à partir de pièces usagées)
- FCM & Co, à Lavaltrie : www.fcmco.ca (recyclage de matériel informatique, appareils électroniques et téléphones cellulaires)

Si l'appareil est simplement moins au goût du jour, l'option idéale est de faire le tour de son entourage pour le donner ou le vendre à rabais. Quel adolescent ne rêve pas d'un ordinateur pour « chatter » ou faire ses devoirs? Même chose pour les lecteurs MP3, lecteurs CD portatifs, lecteurs DVD et téléviseurs. S'il n'est pas évident d'organiser une vente de garage pour ces appareils en plein janvier, des services comme les petites annonces ou même eBay sont d'une grande utilité et vous permettront, avec les sommes reçues, d'amortir la dépense du nouvel appareil.

Dans tous les cas, le site Internet de Recyc-Québec (www.recyc-quebec.gouv.qc.ca) fournit un répertoire d'organismes, classés par région et l'objectif de la démarche : récupération, recyclage ou élimination sécuritaire. Ainsi, si chacun d'entre nous fait appel à ces diverses ressources, nous verrons moins de téléviseurs et autres appareils trôner sur le trottoir enneigé, le jour de la collecte des déchets! ■

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com



Usine de triage Lachenaie Itée

Vos empreintes vous suivent!

Chacun de nous a une empreinte écologique. On définit celle-ci comme étant la contrainte exercée par l'homme sur la nature et on l'évalue grâce à la superficie nécessaire pour répondre à l'ensemble de nos besoins (habitation, alimentation, eau, énergie, transport, absorption de déchets...). Un individu, une ville et un pays même ont donc chacun une empreinte écologique qui leur est propre.



Vous l'aurez compris, quand l'empreinte écologique exercée par l'humain sur son milieu s'avère trop élevée par rapport à ce que le milieu peut fournir, on se retrouve face à un déséquilibre entre l'offre et la demande. En effet, si nous surexploitions nos ressources naturelles, il n'y aura alors pas de solution alternative puisque la Terre, qui est notre unique milieu de vie, a une capacité limitée... L'intérêt d'un outil tel que l'empreinte écologique, c'est qu'il permet une

certaine mesure de l'impact de l'être humain sur le monde qui l'entoure. Il peut servir d'indicateur pour assurer une gestion saine et responsable de l'ensemble des ressources de notre planète, ressources qui ne sont malheureusement pas illimitées. Encore faut-il cependant en tenir compte! La bonne nouvelle, c'est que l'empreinte se modifie lorsqu'on change certaines de nos habitudes de vie...

C'est dans cette optique, entre autres, qu'il devient primordial de réduire notre consommation souvent excessive, de récupérer chaque fois que cela est possible (vêtements, meubles, livres, contenants de verre, plastique et de métal, papiers et cartons, etc.) et de pratiquer la valorisation de nos matières résiduelles, en utilisant les restes de table pour en faire du compost, par exemple. Entre 1961 et 1997, l'empreinte écologique mondiale aurait doublé, selon un rapport déposé en 2000 par la World Wildlife Fund (WWF). Présentement, la biocapacité des sols dans le monde correspond à environ 2,1 ha par personne alors que l'empreinte écologique moyenne au Canada est de 7,7 ha... Un écart considérable, surtout lorsqu'on se rappelle que bien des gens vivant dans des pays en voie de développement n'arrivent même pas à satisfaire leurs besoins de base (nourriture, logement, vêtements, soins...). Face à nos habitudes de surconsommation nord-américaines, ce déséquilibre s'avère encore plus criant... Il importe donc d'agir et de modifier nos habitudes en optant pour un virage « vert »!

Pour calculer votre empreinte écologique personnelle et avoir une idée de votre impact sur l'environnement, vous pouvez visiter par exemple le site www.reseauressources.org/pdf/empreinte_eco.pdf. Prenons aujourd'hui les moyens pour soigner notre planète et ainsi laisser un peu moins d'empreintes autour de nous! ■

Quelques astuces

pour diminuer votre empreinte :

Alimentation :

- Faites affaire avec des fermes locales pour vos fruits et légumes (elles offrent généralement des points de distribution dans les villes. Visitez le site Internet www.equiterre.qc.ca/ pour en savoir davantage);
- Optez pour des produits non emballés et non traités;
- Quelques fois par semaine, remplacez la viande et le poisson par des légumineuses, du tofu ou des noix;
- Aménagez un potager si vous avez un terrain;
- Évitez de gaspiller la nourriture;
- Organisez des cuisines communautaires entre amis ou en famille.

Énergie :

- Étendez vos vêtements sur la corde à linge plutôt que de les mettre dans la sècheuse;
- Baissez le thermostat pour la nuit et lorsque vous quittez la maison;
- Évitez de climatiser de manière exagérée;
- Éteignez la lumière lorsque vous quittez une pièce;
- Fermez le robinet pendant que vous vous brossez les dents;
- Fermez l'alimentation électrique du réservoir d'eau chaude lorsque vous partez en voyage;
- Optez pour la marche, la bicyclette et le transport en commun plutôt que pour la voiture.

Matières résiduelles :

- Compostez vos déchets de table ainsi que vos résidus de jardinage;
- Recyclez papier, carton, métal, verre et plastique;
- Donnez au suivant vos vieux objets plutôt que de les jeter;
- Réalisez des ventes de garage pour donner une seconde vie à des objets;
- Utilisez une firme spécialisée dans la récupération de vos rebuts électroniques.

Dans tous les cas, le site Internet de Recyc-Québec (www.recyc-quebec.gouv.qc.ca) fournit un répertoire d'organismes, classés par région et l'objectif de la démarche : récupération, recyclage ou élimination sécuritaire.

Autant de petits trucs qui font une véritable différence!

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com



Usine de Triage Lachenaie Itée

BFI à l'écoute



Un lieu d'enfouissement sanitaire contrôlé est un service essentiel à notre grande communauté, malgré les inconvénients qu'il peut occasionner de temps à autre. Celui de BFI, à Lachenaie, a investi d'importants moyens techniques pour minimiser les impacts de son exploi-

tation sur la population et l'environnement. Il n'en demeure pas moins que vos commentaires peuvent s'avérer très utiles dans un processus d'amélioration continu des opérations.

En nous signalant rapidement un inconvénient que vous croyez lié aux activités du site, vous nous aidez à identifier la source du problème et à apporter des correctifs. Pour y arriver, le signalement doit nous être fait sans délai, car si l'origine du problème est sporadique, elle ne pourra plus être détectée. C'est la raison pour laquelle BFI a instauré un numéro de téléphone qui vous permet d'entrer en contact direct avec l'un de nos représentants.

Il vous suffit de composer le (450) 474-5559 en tout temps. Du lundi au vendredi, entre 7 h et 19 h, votre appel sera pris par une personne de l'administration de BFI. La nuit, de 19 h à 7 h, et les fins de semaine, ce sont les gardiens du service

de sécurité de BFI qui prendront en note vos observations et qui effectueront les premières vérifications d'usage.

« Il est nettement à l'avantage des citoyens de nous faire connaître très rapidement les inconvénients ressentis », explique André Chulak, responsable des relations avec les citoyens chez BFI Environnement. « Il nous tient à cœur tout autant qu'à notre clientèle de remédier à la situation dans les plus brefs délais, et c'est dans cette optique que nous vous offrons la possibilité d'un contact direct. »



Nous vous invitons par ailleurs à visiter le site, au moment qui vous convient, en contactant BFI Environnement. Vous pourrez constater de visu à quel point votre qualité de vie nous importe.

Pour nous communiquer un inconvénient que vous croyez lié aux activités du site, composez le (450) 474-5559.

Pour tout autre commentaire ou pour planifier une visite, veuillez communiquer avec le responsable des relations avec les citoyens, André Chulak, au (450) 474-7222, ou par courriel à andre.chulak@bficanada.com. ■

Votre qualité de vie nous tient à cœur

BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée souhaite informer la population qu'elle amorce la procédure d'autorisation environnementale pour la poursuite de ses activités d'enfouissement sanitaire.

Concernant cette procédure, vous devez savoir :

► Que l'avis de projet amendé déposé auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ne comporte aucune utilisation supplémentaire du territoire déjà réservé selon le zonage municipal pour ce site d'enfouissement.

► Que l'exploitation visée ne va pas au-delà du projet qui a déjà fait l'objet d'audiences publiques en 2003 et qui est à l'origine du décret gouvernemental 89-2004 autorisant l'exploitation actuelle. Plus encore, la hauteur prévue d'exploitation est même moins élevée que ce que BFI avait présenté à l'époque.

► À l'exception des mesures additionnelles de protection de l'environnement récemment mises en place, tous les éléments d'exploitation couverts par cet avis ont d'ailleurs déjà fait l'objet d'un avis de projet, d'une directive d'étude d'impact, d'une étude d'impact, d'audiences publiques du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et d'une analyse environnementale par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Dans le cadre du processus d'autorisation qui s'amorce, BFI verra à mettre à jour, lorsque pertinent, les informations de cette étude d'impact, notamment pour tenir compte de l'exploitation actuelle et des besoins actuels et anticipés d'enfouissement.

Des besoins à combler :

► L'exploitation visée est considérée comme essentielle aux besoins d'élimination de matières résiduelles de notre région métropolitaine identifiés dans le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) de la



Vue aérienne du lieu d'enfouissement de Lachenaie.

Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) entré en vigueur le 22 août 2006, lequel a fait l'objet d'une consultation publique en 2003;

► Même si la CMM atteignait ses objectifs de récupération et de valorisation inscrits dans son PMGMR, il n'en demeure pas moins que les volumes de matières résiduelles qui devront être traités au cours des années à venir seront importants.

Afin de maintenir ce service essentiel d'élimination de matières résiduelles pour notre collectivité métropolitaine au-delà de l'année 2008, il importe donc de poursuivre l'exploitation du site et que BFI puisse aménager toutes les installations sécuritaires en temps opportun compte tenu qu'il est le seul site autorisé de notre communauté.

Nous sommes respectueux de l'environnement et il est reconnu que nous exploitons le site en appliquant les normes les plus élevées et les plus rigoureuses pour l'enfouissement des matières résiduelles.

Il est donc important de se rappeler que :

► En matière de protection de l'environnement dans les lieux d'enfouissement, BFI fait office de précurseur et fut l'une des premières entreprises à soumettre ses projets à la procédure d'évaluation environnementale; les activités de BFI ont déjà fait l'objet d'audiences publiques à deux reprises;

► Les avantages liés à la continuation des activités d'enfouissement sur le site ont été reconnus dans le rapport de mai 2003 du BAPE;

► Les avantages liés à la continuation des activités d'enfouissement sur le site ont été confirmés par le décret gouvernemental 89-2004 qui a reconnu que l'exploitation du site « est acceptable sur les plans technique et environnemental », et ce même pour un plus grand volume que ce que BFI envisage de traiter dans l'avenir;

► La Juge Duval-Hesler, dans son jugement du 24 août 2006 en faveur de BFI, a d'ailleurs conclu qu'« on n'a pas démontré au Tribunal que le site d'enfouissement sanitaire de Lachenaie, s'il est opéré conformément aux conditions du décret, présente la possibilité d'un dommage sérieux ou irréversible à l'environnement ». Ce jugement de la Juge Duval-Hesler a été prononcé alors que le site autorisé était en exploitation, donc s'il y avait eu des impacts importants, ils auraient été nécessairement observables. Ce ne fut pas le cas.



Localisation de la zone visée par l'avis de projet amendé.

Parce que votre santé nous tient à cœur, vous devez savoir que :

► La Juge Duval-Hesler, dans son jugement du 24 août 2006 en faveur de BFI, prend le soin de souligner que « l'expert à l'emploi du directeur de la santé publique [...], a soutenu fermement son opinion que la littérature scientifique, à l'heure actuelle, ne permet pas d'associer à des sites d'enfouissement sanitaire de même nature – par opposition à des sites d'enfouissement de matières toxiques – un risque quelconque à la santé, compte tenu des faibles concentrations de contaminants que génèrent les sites exploités conformément à la réglementation moderne ».

Nos engagements fondamentaux à l'endroit de la population locale

Un lieu d'enfouissement sanitaire contrôlé est un service essentiel à la population. En déposant cet avis amendé, BFI est consciente de son rôle dans notre collectivité et prend quatre engagements fondamentaux à l'égard de la population environnante :

► BFI s'engage à maintenir, dans la poursuite de ses activités d'exploitation du site, l'application des normes les plus élevées et les plus rigoureuses pour l'enfouissement des matières résiduelles, en particulier en ce qui concerne les systèmes de captage et de traitement du lixiviat et des biogaz.

► BFI s'engage à maintenir sa zone tampon, laquelle sert d'écran entre le site et ses environs. Depuis 1995, la superficie de sa propriété est passée d'environ 350 à 465 hectares, ce qui a permis à BFI d'y accroître substantiellement sa zone tampon par l'acquisition de gré à gré de terrains adjacents à sa propriété.

► BFI s'engage à poursuivre d'importants investissements pour la mise en place de moyens qui minimisent les impacts de son exploitation sur la population et l'environnement. Cela signifie entre autres que :

• Les différentes techniques d'effarouchement mises en place et améliorées par BFI depuis 1995 seront maintenues. Nos dernières modifications, extrêmement efficaces, font en sorte qu'on ne trouve maintenant pratiquement plus de goélands sur le site;

• Les mesures d'atténuation des odeurs seront maintenues, comme la réduction de la superficie de la zone de dépôt de déchets et l'utilisation de produits neutralisants.

► Finalement, BFI prend l'engagement d'appuyer et de soutenir le Comité de vigilance et le Comité des odeurs et compte sur ces deux comités pour maintenir un dialogue constructif en toute transparence avec la population. L'annonce publique du dépôt de cet avis de projet est un jalon important de ce dialogue fructueux que nous comptons entretenir avec vous.

Le site de Lachenaie est le seul qui soit situé sur le territoire de la CMM, mais ne répond qu'à environ 30 % de ses besoins. On comprend donc que ce site comble une part substantielle des besoins d'élimination de bien des municipalités environnantes!

Pour en connaître davantage sur BFI et ses installations :

► Prenez note que BFI organisera une journée portes ouvertes au printemps 2007. Dans les semaines précédant l'événement, nous ferons paraître les informations relatives à cette journée dans les journaux locaux.

► N'hésitez pas à vous renseigner sur le projet amendé qui s'amorce et à nous faire part de vos commentaires. À cette fin, ou si vous souhaitez obtenir une copie électronique de cet avis de projet amendé, vous pouvez contacter Hector Chamberland à hector.chamberland@bfcanada.com ou en composant le (450) 474-2055 ou Jean-Claude Marron à jean-claude.marron@bfcanada.com ou en composant le (450) 474-2423 poste 2256. ■

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement



www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie ltée

Ça paie de rapporter!

Qu'est-ce qu'une consigne? Simplement un montant inclus dans le prix d'achat d'un produit et qui vous est remboursé lorsque vous rapportez celui-ci. Quand vous ramenez une canette de boisson gazeuse vide au dépanneur, par exemple, et qu'on vous donne 0,05 \$ en échange, on vous rembourse une consigne.

Selon le type et le format des contenants à remplissage unique (CRU), le prix de cette dernière varie entre 0,05 \$ et 0,20 \$. Pour la petite histoire, le système de consigne des CRU de bière et de boissons gazeuses a été mis en place en 1984 par le Fond québécois de récupération. Lorsque la société d'État RECYC-QUÉBEC voit le jour, en 1990, ce mandat lui est alors transféré. Depuis 1999, c'est Boissons Gazeuses Environnement (BGE) qui administre l'entente portant sur la consignation, la récupération et le recyclage des CRU de boissons gazeuses tandis que RECYC-QUÉBEC continue d'administrer le dossier des CRU de bière.



Sur le site de RECYC-QUÉBEC, il est bien expliqué que tout détaillant qui vend des CRU consignés est tenu de les reprendre et de rembourser la consigne. Attention toutefois! La mention « CONSIGNÉE QUÉBEC » doit apparaître sur tous les CRU consignés en vertu de ce régime. Par conséquent, ceux qui arborent plutôt les inscriptions « consigné là où la loi le prescrit » ou « consigné là où les installations existent » ne sont pas des contenants consignés. Vous ne payez d'ailleurs aucun dépôt au moment de leur achat et les marchands ne sont donc pas tenus de vous remettre de l'argent si vous les rapportez. En fait, ces contenants

devraient simplement être déposés dans le bac de récupération. Les CRU d'eau gazéifiée et de jus en sont des exemples.

Sur les tablettes des détaillants, on trouve également des contenants de bière à remplissages multiples (CRM) pouvant être remplis entre 16 et 18 fois avant d'être recyclés. Bien que certains soient consignés, il s'agit d'une consigne privée gérée par les brasseurs. Par conséquent, lorsque vous ramenez un CRM, seuls les détaillants qui vendent la marque rapportée vous rembourseront la consigne.

En 2006, les Québécois ont jeté plus de 386 millions de contenants consignés, ce qui est énorme! Cependant, il y a tout de même de l'amélioration, puisque le taux de récupération est passé de 62 % en 1990 à 72 % en 2006. Quand on y pense, rapporter des contenants consignés prend seulement quelques minutes supplémentaires au moment de faire ses achats, grâce à l'implication des marchands. En récupérant ainsi un contenant à la fois, on évite l'enfouissement à des millions de canettes et de bouteilles et on leur offre une seconde vie. Rapporter les contenants consignés ou récupérer ceux qui ne le sont pas, voilà donc des gestes écologiquement responsables et payants!

Pour de l'information supplémentaire, visitez le site Internet www.recyc-quebec.gouv.qc.ca ou appelez INFO-RECYC en composant sans frais le 1 800 807-0678 ou le (514) 351-7835 pour la région de Montréal. ■

Montant de la consigne :

- 0,20 \$: CRU de bière de plus de 450 ml;
- 0,10 \$: CRU de bière de 450 ml et moins, en verre;
- 0,05 \$: CRU de bière de 450 ml et moins, pas en verre;
- 0,05 \$: tous les CRU de boissons gazeuses.

Bilan sur la récupération et la valorisation des matières résiduelles au Québec

Saviez-vous que tous vos efforts de récupération et de valorisation des matières résiduelles portent fruit?

Dans son tout dernier rapport 2005-2006, le Vérificateur général du Québec révèle que tous ensemble – citoyens, gouvernement, municipalités, commerces et industries – nous avons réussi, en dix ans, soit de 1994 à 2004, à augmenter notre taux de récupération de 28 % à 43 %.

C'est bien. Toutefois, nous devons faire mieux. Nous devons, non seulement récupérer et valoriser davantage, mais aussi réduire, de manière collective, notre production de déchets. Il faut savoir que, malgré tous nos efforts, nous avons généré en 2004, près de 4,4 millions de tonnes de plus de matières résiduelles que nous en avons générées dix ans plus tôt. Ainsi, en 2004, le Québec a produit 63 % de plus de déchets qu'en 1994. C'est beaucoup!

Derrière cette augmentation du tonnage de déchets depuis dix ans se dessinent cependant de belles tendances :

- Depuis l'an 2000, le tonnage de matières résiduelles éliminées dans des sites d'enfouissement ne cesse de diminuer, passant de 6 908 000 à 6 454 000 tonnes métriques;
- Depuis l'an 2000, le tonnage de matières résiduelles récupérées ne cesse d'augmenter, passant de 3 813 000 à 4 934 000 tonnes métriques;
- En fait, nous devons collectivement nous réjouir du fait que la quantité de déchets que nous avons récupérés en 2004 a explosé de **150 %** par rapport à la quantité en 1994. En dix années, elle est passée de 1 974 000 à 4 934 000 tonnes métriques.

Matières résiduelles de 1994 à 2004 (en tonnes métriques)

| | 1994 | 1996 | 1998 | 2000 | 2002 | 2004 |
|----------------------------------|-----------|-----------|-----------|------------|------------|------------|
| Matières générées | 7 003 000 | 8 312 000 | 8 888 000 | 10 721 000 | 11 281 000 | 11 388 000 |
| Matières éliminées | 5 029 000 | 5 327 000 | 5 537 000 | 6 908 000 | 6 510 000 | 6 454 000 |
| Matières récupérées | 1 974 000 | 2 985 000 | 3 351 000 | 3 813 000 | 4 771 000 | 4 934 000 |
| % éliminées | 72 | 64 | 62 | 64 | 58 | 57 |
| % récupérées | 28 | 36 | 38 | 36 | 42 | 43 |
| TAUX | | | | | | |
| Matières générées par habitant | 0,96 | 1,15 | 1,21 | 1,46 | 1,51 | 1,51 |
| Matières éliminées par habitant | 0,69 | 0,74 | 0,75 | 0,94 | 0,87 | 0,86 |
| Matières récupérées par habitant | 0,27 | 0,41 | 0,46 | 0,52 | 0,64 | 0,65 |

Source : RECYC-QUÉBEC, chapitre 5 du rapport 2005-2006 du vérificateur général.

Le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) est entré en vigueur le 22 août 2006. Grâce aux objectifs de récupération et de valorisation qu'il contient, il nous permettra de réduire encore davantage la quantité de déchets éliminés dans les lieux d'enfouissement sanitaire.

Performance des secteurs d'activités en 2004 (en tonnes métriques)

| Secteur | Matières générées | Potentiel de valorisation des matières générées | Matières récupérées | Taux de récupération par rapport au potentiel de valorisation | Objectif de récupération |
|--|-------------------|---|---------------------|---|--------------------------|
| Municipal | 3 609 000 | 3 002 000 | 705 000 | 23 % | 60 % |
| Industries, commerces et institutions | 4 270 000 | 3 856 000 | 2 239 000 | 58 % | 80 % |
| Construction, rénovation et démolition | 3 509 000 | 3 188 000 | 1 990 000 | 62 % | 60 % |
| Total | 11 388 000 | 10 046 000 | 4 934 000 | 49 % | 65 % |

Source : RECYC-QUÉBEC, chapitre 5 du rapport 2005-2006 du vérificateur général.

RECYC-QUÉBEC a établi, en 2004, la portion des déchets qui ont un potentiel de valorisation pour chaque secteur d'activités qui génère des matières résiduelles. Selon le tableau ci-dessus, en 2004, le taux de récupération par rapport au potentiel de valorisation des matières provenant du secteur des industries, commerces et institutions était de 58 %, tandis que son objectif est de 80 %; le secteur de la construction, rénovation et démolition a dépassé son objectif de 60 % puisqu'il a atteint un taux de récupération de 62 %; quant au secteur municipal, son taux de récupération par rapport au potentiel de valorisation des matières était de 23 % alors que son objectif est de 60%. Nous devons donc redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs de récupération, en particulier pour le secteur municipal.

Le gouvernement, les municipalités, les industries et les citoyens doivent tous travailler en commun. Cela débute par la mise en pratique de la philosophie des 3RVE (Réduction à la source, Réemploi, Récupération et recyclage, Valorisation et Enfouissement). Pensons donc à déposer davantage de matières recyclables dans notre bac de récupération. Optons pour des sacs en tissu pour nos courses. Pourquoi ne pas envisager le compostage? Voilà des exemples de gestes qui font partie d'un mode de vie plus « écologique »! En valorisant les restes de fruits et légumes, résidus de jardinage, coquilles d'œuf, etc., par le biais du compostage, et en récupérant davantage, nous contribuerons à diminuer la quantité de déchets enfouis dans les sites d'enfouissement.

Rappelons-nous toujours que, lorsque nous achetons des biens, nos choix de consommation sont en lien direct avec la quantité de déchets que nous produisons. Pensons-y! Le meilleur déchet sera toujours celui que nous aurons su éviter de produire inutilement! ■

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement



www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie Itée

Voyage à travers le temps!

Saviez-vous que l'enfouissement des matières résiduelles date de la préhistoire? Les fouilles archéologiques ont en effet permis de découvrir des résidus de repas fossilisés, signe que les hommes préhistoriques enfouissaient probablement leurs déchets pour ne pas attirer de prédateurs.

Les premières préoccupations hygiéniques datent toutefois de l'Antiquité, avec l'apparition de toilettes publiques et de fosses à déchets en dehors des villes, tant chez les Grecs que chez les Romains. Puis, vers le milieu du Moyen-Âge, il devient essentiel de trouver une méthode pour s'occuper des matières résiduelles générées par un nombre croissant de citoyens qui jettent leurs déchets dans les rues ou les rivières. D'ailleurs, Philippe Auguste ordonne, en 1185, le pavage des rues de Paris et la création de caniveaux pour accueillir les déchets.

Au tout début de la Renaissance, le conseil des médecins parisiens fait construire des fosses à déchets pour toutes les maisons et interdit d'élever des animaux dans la ville. Vont ensuite apparaître, au 17^e siècle, les premiers recycleurs, appelés chiffonniers, qui récupèrent de vieux vêtements, chiffons, os d'animaux et autres objets pouvant être réutilisés. Ils font ainsi des bougies avec la graisse des os bouillis, des perruques avec les cheveux trouvés et des papiers fins à partir de tissus. Puis, sous le règne de Louis XIV, l'hygiène publique s'améliore encore, car la police taxe lourdement les habitants qui jettent leurs déchets par la fenêtre ou à la rivière.

À la fin du 18^e siècle, il devient interdit de jeter les excréments. Ils doivent dorénavant être retenus dans une fosse vidée lorsque pleine, tandis que, au siècle suivant, des réseaux d'égout sont mis en place. Enfin, en 1884, apparaissent les premiers contenants à déchets destinés à être vidés par une équipe du service d'hygiène parisien. C'est Eugène Poubelle qui est à l'origine de l'invention... et du nom du contenant dont nous nous servons encore aujourd'hui. Douze ans plus tard, la gestion des matières résiduelles s'organise. Les déchets

sont alors rassemblés dans une fosse où oeuvrent les chiffonniers qui récupèrent tout ce qui est recyclable, alors que les « éboueurs » tirent la boue des matières restantes vers un lieu où elle est broyée et transformée en engrais pour l'agriculture. Les ordures ménagères qui ne peuvent être utilisées pour la fabrication de l'engrais sont finalement dirigées vers un lieu d'incinération.

Ce n'est que tout récemment que les civilisations industrialisées ont pris conscience de l'impact de leurs méthodes de gestion des déchets sur l'environnement. Cette conscientisation a amené les villes à mettre en place la collecte des matières recyclables et compostables, et les gestionnaires à sécuriser les lieux d'enfouissement.



Une des génératrices de la centrale électrique de BFI à Lachenaie.

En effet, ces lieux ont donc évolué au fil du temps. Au début du 20^e siècle, il s'agissait généralement d'une vaste fosse, parfois étanche, parfois non, où étaient dirigés les déchets. Le lieu d'enfouissement de BFI est, quant à lui, naturellement étanche, grâce à son sol riche en argile. De plus, partout sur le site, des tuyaux captent le lixiviat et les biogaz. Le lixiviat collecté est traité dans des bassins, tandis que le biogaz est valorisé depuis 1996 pour alimenter une centrale électrique de 4 MW, soit suffisamment pour chauffer et éclairer 2 500 maisons. ■

Pour en savoir plus :

- www.syctom-paris.fr/edi/sitetom/histoire/index.htm
- colleges.ac-rouen.fr/povremoyne/exposition/expo/historique.htm
- www.cstm.qc.ca/trousse3/asp/showtext.asp?page=ref3-1-1

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement



www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie Ltée

Un métier essentiel



Semaine après semaine, ils sont fidèles au poste, offrant un service essentiel à la population. Bravant la neige, la pluie et les canicules qui nous font rêver de crème glacée, ils préservent notre qualité de vie. Qui sont ces travailleurs? Les éboueurs!

Bien qu'aucune formation scolaire ne soit requise pour exercer ce métier, il s'agit d'un travail extrêmement exigeant! Transporter tous les jours des centaines

de poubelles et de sacs à vidanges, cela nécessite d'être en forme. « Les premières semaines sont particulièrement difficiles, c'est très dur physiquement », mentionne Luc Locas, directeur des opérations chez Entreprise Sanitaire F.A. Ltée, une filiale de BFI Canada qui s'occupe de la collecte des matières résiduelles au niveau municipal. En fait, ce métier est tellement exigeant que peu de travailleurs le pratiquent pendant plus de quelques années.

À ses débuts, tout nouvel employé apprend les pratiques de travail sécuritaires lors de la cueillette des ordures ménagères, dans le but de réduire au maximum les risques de blessure. Parmi ces mesures, notons le port de bottes de sécurité, d'un dossard voyant et de gants. Par ailleurs, un cours obligatoire donné par un professionnel de l'Association sectorielle en transport et entreposage (ASTE) s'ajoute à cette formation⁽¹⁾.

Aujourd'hui, dans bien des municipalités, ce sont des camions robotisés qui effectuent la cueillette des déchets et des matières recyclables. Le conducteur du véhicule actionne un bras mécanique qui déverse le contenu du bac roulant dans le camion. Chez F.A., près de la moitié des camions sont robotisés. Toutefois, il y a encore des centaines d'éboueurs qui chargent eux-mêmes les déchets dans des camions.



On l'oublie souvent, mais c'est grâce à eux que notre environnement demeure propre et sain. Sans le service essentiel de collecte, les matières résiduelles se retrouveraient dans nos lieux publics, comme c'est le cas dans certaines régions du monde où un tel service n'existe pas. Sachez qu'il en coûte entre deux et quatre dollars par semaine pour réaliser la collecte sélective des matières recyclables et la cueillette des déchets de votre foyer⁽²⁾.

Afin de faciliter le travail des éboueurs, voici donc quelques règles de sécurité à mettre en pratique :

- Ne pas surcharger les sacs et les poubelles;
- Ne pas déposer du verre brisé ou tout autre article tranchant dans les sacs;
- Ne pas déposer de seringue souillée dans les sacs ou poubelles;
- Déposer les clous et autres objets pouvant provoquer des blessures dans des boîtes bien fermées;
- Ne jamais jeter de cendres dans vos ordures, même si elles semblent éteintes;
- Ne pas déposer de déchets domestiques dangereux;
- Bien fermer vos sacs verts.

Par ces gestes tout simples, vous aidez les éboueurs à mieux vous servir!

Pour tout autre commentaire ou pour discuter de vos besoins de collecte des matières résiduelles au niveau municipal, veuillez communiquer avec le directeur des opérations, Luc Locas, au **(450) 661-5080**, ou par courriel à **laval@bficanada.com** ■

Pour en savoir plus :

- (1) Prévention lors de la collecte des matières résiduelles (chargement arrière et sélective), Collecte des ordures, <http://www.aste.qc.ca/pdf/F.pdf>
- (2) Rapport d'étude sur la perception des Québécois à l'égard des services environnementaux, juin 2005, Léger marketing, Le Conseil des entreprises de services environnementaux (CESE) <http://www.cese.ca/pdf/Rapport1.pdf>

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement



www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie Ltée

Transport des matières résiduelles

L'industrie de la collecte et du transport des matières résiduelles utilise des outils à la fine pointe de la technologie, innovant constamment. Plusieurs types de camions sont utilisés pour effectuer la collecte et le transport de déchets ou de matières recyclables : camions à chargement arrière, avant ou latéral, semi-remorques et camions porteurs à faux-cadre basculant (« roll-off »).

Le camion à chargement arrière est le traditionnel « camion à vidanges » qui arpente les rues et à l'arrière duquel sont perchés un ou deux éboueurs. Dans le secteur municipal, on utilise également des camions à chargement latéral dans lesquels les matières sont déposées par le côté. Aujourd'hui, il existe même des véhicules très modernes : les camions robotisés, devenus familiers entre autres dans les rues de Terrebonne incluant les secteurs de Lachenaie, Laplaine, Mascouche, Lorraine, Rosemère, Blainville et Boisbriand.

D'ailleurs, chez Entreprise Sanitaire F.A. Ltée (FA), une filiale de BFI Canada qui s'occupe de la collecte des matières résiduelles municipales, près de la moitié des camions sont robotisés. Ceux-ci sont à chargement latéral et possèdent un bras mécanique capable d'agripper les bacs roulants de déchets, de matières recyclables ou de matières organiques.



Pour les secteurs industriel, commercial et institutionnel (ICI), les camions à chargement arrière sont parfois utilisés dans les endroits étroits, comme certaines rues ou derrière certains édifices commerciaux. Généralement, ce sont toutefois les camions à chargement avant qui transportent les matières résiduelles pour ces secteurs d'activités. Ils transigent

les conteneurs de déchets et de matières recyclables situés, entre autres, dans les centres commerciaux. Les plus gros conteneurs et les compacteurs à

déchets sont quant à eux embarqués sur des camions porteurs à faux-cadre basculant (« roll-off »). Lors de la construction des édifices commerciaux et institutionnels, il importe donc de prévoir des emplacements où mettre les conteneurs et les systèmes de compaction de matières résiduelles (déchets et matières recyclables) qui soient facilement accessibles pour les camions, et de maintenir l'accès aux conteneurs dégagé en tout temps!



Tous ces types de camions utilisés pour la cueillette des déchets et des matières recyclables acheminent leur contenu aux centres de tri et de compostage, aux lieux d'enfouissement sanitaire, ou encore dans des centres de transbordement.

Le dernier type de véhicule fréquemment utilisé est la semi-remorque; elle peut contenir l'équivalent acheminé par trois à cinq camions dans un centre de transbordement. En transportant un plus gros volume de déchets vers les lieux d'enfouissement sanitaire, tels que BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée, on diminue le nombre de déplacements de camions sur nos routes, ce qui réduit l'impact environnemental du transport!

Outre la cueillette des matières résiduelles, FA effectue aussi la collecte des matières recyclables et, selon les villes, des matières organiques. Par exemple, plusieurs municipalités mettent en place des collectes de résidus de jardinage, de gazon, de feuilles mortes et de sapins de Noël. Les horaires de ces cueillettes varient puisque c'est à chaque municipalité de les établir. Pour connaître ces horaires, n'hésitez pas à communiquer avec votre municipalité.

Parions que les prochaines années ouvriront la porte à des innovations dans le domaine de la collecte et du transport des matières résiduelles! ■

Pour tout commentaire ou pour discuter de vos besoins de collecte des matières résiduelles, veuillez communiquer :

- au niveau municipal, avec le directeur des opérations, Luc Locas, au **(450) 661-5080**, ou par courriel à **laval@bficanada.com**
- au niveau ICI, soit pour les secteurs industriel, commercial et institutionnel, avec le directeur des ventes, Jean-François Pelchat, au **(450) 435-2627 poste 247**, ou par courriel à **montreal@bficanada.com**.

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement



www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie Itée

Éco-Entreprises Québec

Réduire l'emballage réduit les déchets!

Depuis mars 2005, les entreprises propriétaires d'une marque, d'un nom ou d'un signe distinctif, qui mettent sur le marché québécois des « contenants et emballages » et des « imprimés », ont l'obligation de compenser financièrement les municipalités jusqu'à concurrence de 50 % des coûts nets des services de collecte sélective. Dans l'hypothèse où ces entreprises n'ont pas d'établissement au Québec, cette obligation incombe au premier fournisseur au Québec. Les emballages visés sont notamment ceux servant à la présentation au consommateur - ce qui inclut les emballages ajoutés au point de vente.



Ce principe du générateur-payeur a mené à la fondation d'Éco-Entreprises Québec (EEQ) qui représente par exemple les détaillants en alimentation, les entreprises de produits de

consommation, les restaurateurs et autres entreprises qui utilisent de l'emballage. Éco-Entreprises Québec défend les intérêts de ses membres tout en veillant à ce que son organisme contribue à l'atteinte des objectifs du Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008 (soit mettre en valeur 65 % des matières résiduelles générées au Québec) et au respect des obligations de financement qui leur sont imposées. Pour cela, Éco-Entreprises Québec s'apprête à lancer une vaste campagne de sensibilisation publique sur les emballages des produits courants.

« Consommer, c'est voter », rappelle d'emblée le président directeur-général d'EEQ, Charles Tremblay. « Il importe de sensibiliser les consommateurs, donc acheteurs des produits des entreprises membres d'EEQ, sur les meilleurs choix de consommation ainsi que sur l'importance

de mettre au bac de recyclage tous les emballages qui sont recyclables ». Ainsi, en plus de conscientiser les entreprises à la nécessité d'avoir des emballages recyclables, l'organisme souhaite sensibiliser les consommateurs, car ce sont eux qui créent la demande. « Si un produit suremballé continue d'être acheté, le producteur ne voit pas l'intérêt de réduire l'emballage », explique-t-il. L'emballage a aussi un coût pour les membres d'EEQ, car ils doivent payer, depuis mars 2005, une contribution pour chaque tonne de matières résiduelles générées. Le PDG d'EEQ ne croit toutefois pas que la hausse des coûts des produits aura une incidence sur les choix des consommateurs. « Par exemple, un trio Big Mac ou une bouteille d'eau Perrier coûteront 1 cent de plus, ce qui n'est pas décisif sur la décision d'achat. Par contre, la mesure sert à conscientiser des entreprises sur le coût de leur emballage. Ainsi, l'entreprise Eau Naya a déjà commencé à réduire le poids de ses emballages de 7 %, ce qui est une excellente nouvelle, car moins d'emballage égal moins de transport, donc moins de pollution », souligne Charles Tremblay.

Les entreprises doivent donc réduire l'emballage de leurs produits afin d'offrir aux citoyens la possibilité de faire des choix en accord avec le développement durable : moins d'emballage, un emballage recyclable mis au bac de collecte sélective, un achat éclairé pour des produits emballés de façon plus respectueuse de l'environnement, autant de possibilités pour réduire le volume de déchets...

Bref, des solutions qui contribuent à préserver la qualité de notre environnement! ■

Pour en savoir plus sur Éco-Entreprises Québec :

www.ecoentreprises.qc.ca

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement



www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie Itée

Un comité qui a du nez!

BFI est très consciente de son rôle dans notre collectivité et prend à cœur votre qualité de vie.

C'est dans cet esprit qu'il importe pour BFI d'appuyer et de soutenir les deux comités de citoyens avec qui elle œuvre présentement pour maintenir un dialogue constructif, en toute transparence avec la population locale.

En 2003, BFI a mis sur pied le Comité de suivi des odeurs. Le rôle de ce dernier est de permettre à des résidants de participer à l'élaboration de mesures spécifiques visant à atténuer les inconvénients liés aux odeurs qui pourraient être perceptibles aux abords du site d'enfouissement. Le travail du comité s'avère donc fort utile pour la communauté. De concert avec la firme montréalaise Odotech inc., une entreprise spécialisée en méthodes de suivi et de contrôle des odeurs, les membres de ce comité voient à évaluer, lorsque cela est approprié, si les mesures de contrôle et d'atténuation mises en place par BFI pourraient être améliorées. Pour cela, les membres ont à détecter, quantifier et qualifier les odeurs pouvant être produites.

Dans le même temps, BFI travaille activement à mettre en place des mesures visant à minimiser les épisodes d'odeurs. Parmi les mesures déjà en place, on peut citer :

- Le captage efficace des biogaz et leur destruction par la production d'électricité de 4 MW (mégawatts) et dans des torchères;
- La réduction des surfaces de dépôt au front de déchets;
- La modification de la procédure de destruction immédiate des déchets portuaires et aéroportuaires pour cesser de faire des tranchées dans les déchets;
- L'arrêt de la réception d'animaux morts;
- L'interdiction des chargements odorants (pour inciter le traitement à la source);
- L'arrosage des déchets à l'aide d'un agent neutralisant d'odeurs.

De plus, certaines mesures seront mises en place dans les semaines à venir, dont l'emploi d'un agent neutralisant pour des rampes de diffusion mobiles au front de déchets et des rampes fixes en aval de la portion du site en exploitation au secteur nord.

Afin d'améliorer la représentativité du comité, surtout dans les quartiers du Chemin de La Presqu'île à Le Gardeur, de Charlemagne au nord-est des autoroutes 40-640 et du Carrefour des Fleurs du secteur Lachenaie de Terrebonne, Odotech souhaite solliciter la présence de résidants de ces quartiers pour rejoindre les rangs du comité.

Devenir membre du Comité de suivi des odeurs, ça implique quoi?

- Une formation en détection des odeurs offerte par les experts de chez Odotech;
- Au plus, quatre réunions des membres par année, chacune d'une durée d'environ deux heures. Ces réunions incluent au moins une visite du LES de Lachenaie;
- Une allocation d'un montant de 100 \$ par réunion, par personne, ainsi que le remboursement des frais de déplacement encourus pour vous rendre de votre domicile au lieu de réunion situé dans la région de Terrebonne;
- Des observations à transmettre RAPIDEMENT et UNIQUEMENT lorsque vous détectez des odeurs aux abords de votre domicile;
- La possibilité de rendre compte de vos observations en quelques minutes seulement, via l'Internet ou le téléphone à clavier. Vous pourrez également transmettre vos observations via une carte-réponse préaffranchie;
- L'anonymat de TOUTES vos observations puisque celles-ci sont transmises directement à la firme Odotech et que chaque membre se voit attribuer un code d'observateur.

Si vous êtes riverain du LES et souhaitez participer au Comité de suivi des odeurs ou désirez de l'information supplémentaire, vous êtes invité à communiquer dès maintenant avec Jacinthe Bisson, responsable du projet chez Odotech, au (514) 340-5250, poste 208.

Nous vous invitons par ailleurs à visiter le site, au moment qui vous convient, en contactant BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée. Vous pourrez constater à quel point votre qualité de vie nous importe.

Pour tout autre commentaire ou pour planifier une visite, veuillez communiquer avec le responsable des relations avec les citoyens, André Chulak, au (450) 474-7222, ou par courriel à andre.chulak@bficanada.com. ■

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement



www.bficanada.com

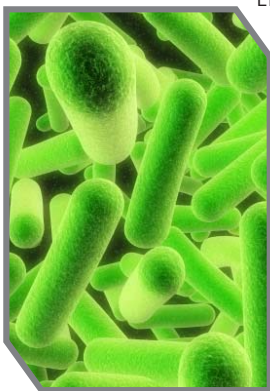
Usine de Triage Lachenaie Itée

Des microorganismes recycleurs

Parmi les différents produits ou matériaux que nous utilisons au quotidien, plusieurs sont biodégradables, comme la nourriture, le papier, le bois et certains tissus. D'autres, tels que le plastique, le verre et les métaux ne le sont pas. Malheureusement, ceux-ci continuent de s'accumuler dans l'environnement alors que le plastique, par exemple, peut mettre jusqu'à 1 000 ans pour se décomposer!

La biodégradation est la décomposition de la matière par des organismes vivants. Dans un premier temps, divers animaux tels que les insectes, vers et mille-pattes broient et digèrent partiellement la matière organique.

Ensuite, bactéries, algues et champignons continuent le travail en décomposant les résidus. Les produits de cette décomposition (molécules) sont finalement réutilisés par des plantes ou animaux, ce qui perpétue le cycle vital. Autrement dit, la biodégradation permet à la matière organique de départ d'être recyclée.



Il existe deux types de biodégradation. D'abord, celle qui a lieu en présence d'air, soit d'oxygène, qui est utilisé par des bactéries « aérobies », donc qui ont besoin de ce gaz ou le tolèrent. Puis celle qui se déroule en absence d'air, soit sans oxygène, par des bactéries « anaérobies », donc qui fonctionnent sans ce gaz. Ce qu'il y a de particulier avec ces microorganismes anaérobies c'est que, contrairement aux autres, ils produisent du méthane (CH_4) et du dioxyde de carbone (CO_2) en dégradant la matière organique. Le mélange de CH_4 et de CO_2 se nomme biogaz. Le CH_4 est un gaz combustible comme le gaz naturel et le CO_2 est l'un des composés lorsqu'on expire.

Dans des endroits comme les sites d'enfouissement et le fond des marais, qui sont des milieux pauvres en oxygène, ce sont les bactéries anaérobies qui dégradent la matière. Ainsi, la biodégradation qui s'y déroule est faite par des microorganismes producteurs de méthane. Voilà pourquoi la « digestion » de la matière organique dans ces milieux engendre des biogaz considérés comme des gaz à effet de serre.

Dans un lieu d'enfouissement sanitaire (LES), on les capte et les détruit pour réduire leur échappement dans l'atmosphère. Au LES de BFI à Lachenaie, on trouve même une centrale électrique qui valorise une partie des biogaz captés en produisant de l'électricité, soit 4 MW (mégawatts), ce qui permet d'alimenter l'équivalent de 2 500 foyers!

Temps de dégradation de certaines matières :

Notez que le temps de décomposition varie en fonction de plusieurs facteurs dont la température, l'humidité et l'acidité.

Vitre : matière inerte qui ne se décompose pas

Plastique : jusqu'à 1000 ans

Papier et carton : de quelques jours à 25 années

Bois : de quelques mois à quelques années

Feuilles et gazon : quelques mois

Nourriture : de quelques jours à quelques semaines

Pour en savoir plus :

- Ressources naturelles Canada : www.canren.gc.ca;
- Wikipédia : www.wikipedia.org;
- Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs : www.mddep.gouv.qc.ca et www.mddep.gouv.qc.ca/jeunesse.

BFI, une pionnière du développement durable au Québec

BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée a été la première entreprise québécoise à valoriser le biogaz par la production d'électricité à son lieu d'enfouissement sanitaire.

Voilà plus de dix ans que la centrale électrique, implantée sur le lieu d'enfouissement, produit annuellement 4 mégawatts (MW) d'électricité.

Nous évaluons présentement de nouveaux procédés qui nous permettraient de valoriser davantage le potentiel énergétique du lieu d'enfouissement.

Saviez-vous que?

- La décomposition des déchets produit naturellement un gaz d'enfouissement, aussi appelé biogaz;
- Le biogaz est composé principalement de méthane et de dioxyde de carbone. Le méthane compose à 95 % le gaz naturel, tandis que le dioxyde de carbone est l'un des composés de l'air que l'on expire;
- Le biogaz est un produit issu de la fermentation anaérobie (c'est-à-dire en absence d'oxygène) de la matière organique, que celle-ci soit d'origine animale ou végétale;
- Il s'agit d'un phénomène très commun dans la nature, dans les marais et même dans l'estomac des mammifères, plus particulièrement dans celui des ruminants.

Au lieu de Lachenaie, les biogaz produits par la décomposition des déchets sont confinés dans une cellule. Ils sont ensuite captés et pompés par un système technologique performant pour être convertis en électricité.



La technologie utilisée ici à Lachenaie est à l'avant-garde des moyens actuels. D'ailleurs, en 1997, BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée a reçu le prix d'excellence Énergia au chapitre de l'innovation et de la protection de l'environnement pour l'implantation de sa centrale électrique.

Dans un site d'enfouissement, il faut près de deux ans avant que les déchets enfouis commencent à produire ces biogaz. Au site de Lachenaie, un vaste réseau de tuyaux permet ainsi d'en capter environ 95 %, grâce à des puits forés dans les déchets. De nouveaux puits sont régulièrement ajoutés dans les sections en

exploitation. Une fois captés, les gaz d'enfouissement sont acheminés vers la centrale électrique du site.

En captant ces biogaz, non seulement BFI valorise-t-elle le potentiel du site, mais elle aide aussi le Québec à atteindre ses objectifs du Protocole de Kyoto pour la réduction des gaz à effet de serre. **Ce sont là des gestes concrets pour le développement durable.**

En captant et en valorisant les biogaz, BFI réduit l'émission atmosphérique de gaz à effet de serre.

BFI est très fière de cette valorisation des biogaz qui a donc permis depuis dix ans de :

- Réduire les rejets de gaz à effet de serre de 250 000 tonnes par an en équivalent de dioxyde de carbone. Cela représente 60 000 voitures en moins sur la route chaque année;
- Participer activement à la lutte aux changements climatiques et protéger l'environnement;
- Rendre disponible des sources fiables d'énergie alternative;
- Diminuer la consommation des carburants fossiles;
- Produire de l'électricité pour environ 2 500 foyers.

« Pour que le Québec devienne un leader mondial en matière d'énergie, les gestionnaires doivent opter pour des ressources alternatives qui transformeront le marché de l'énergie », souligne Yves Normandin, vice-président de BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée.



En matière de développement durable, BFI joue un rôle important au sein de la communauté. Mue par l'esprit d'innovation, BFI envisage de nouvelles avenues technologiques pour valoriser davantage les biogaz captés.

Parmi les alternatives à l'étude, BFI envisage l'utilisation de technologies novatrices qui permettraient d'alimenter l'équivalent de 25 000 foyers supplémentaires.

BFI étudie présentement ces possibilités :

- Agrandir la centrale électrique et exporter une partie de l'électricité produite en Ontario ou aux États-Unis;
- Transformer le biogaz capté et produire du gaz naturel de qualité pipeline, une énergie verte et renouvelable, ainsi que distribuer ce biocarburant via le réseau de distribution de Gaz Métropolitain;
- Utiliser la chaleur générée par le fonctionnement de la centrale électrique et des torchères pour alimenter des serres ou encore des bâtiments industriels qui seraient construits à proximité du site.

Quatre points à retenir à propos du projet envisagé de production de ce nouveau biocarburant :

1. Bien que certains de nos concurrents valorisent depuis peu le biogaz, soit en le distribuant sous sa forme brute, soit en le transformant en gaz naturel, BFI serait la **première entreprise québécoise** à mettre en pratique, à grande échelle, ce mode de valorisation des biogaz;
2. Les procédés de séparation des constituants du biogaz qui seraient utilisés s'appuient sur des procédés commerciaux éprouvés;
3. Le système de transformation du biogaz en gaz naturel serait autosuffisant énergétiquement puisque les sous-produits de la séparation des composants du biogaz fourniraient l'énergie nécessaire au fonctionnement de ce système;
4. Ce projet d'innovation technologique permettrait à BFI de valoriser **la presque totalité des biogaz captés!**

En plus de valoriser presque entièrement les biogaz et de travailler à en valoriser davantage, que ce soit en exportant de l'électricité ou en produisant du gaz naturel, BFI a à cœur de sensibiliser la population à l'importance du développement durable. En effet, grâce à son programme Mobius établi en 1992, 183 000 jeunes et adultes ont été rencontrés pour discuter d'environnement, ou sont venus visiter le site.

Depuis l'été dernier, des chroniques environnementales comme celle-ci sont présentées régulièrement dans des journaux locaux. Elles traitent de sujets environnementaux d'actualité : conseils « écolos », consigne sur les emballages, transport des matières résiduelles, bilan sur la récupération et la valorisation des matières résiduelles au Québec, rebuts électroniques, microorganismes recycleurs et bien d'autres thèmes.

Afin d'en connaître davantage sur BFI et ses installations :

- Pour de l'information supplémentaire, contactez Hector Chamberland au 450 474-2055 ou à hector.chamberland@bficanada.com;
- Pour visiter le site, prenez rendez-vous avec André Chulak au 450 474-7222 ou à andre.chulak@bficanada.com.

BFI, une entreprise écologiquement responsable!

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement



www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie Ltée

Mobius : Pour un avenir plus vert!

Depuis maintenant quinze ans, plus de 180 000 étudiants, enseignants, parents et citoyens ont participé aux activités offertes par BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée dans le cadre de son programme *Mobius*.



Mobius est un programme de sensibilisation à l'importance du développement durable; il offre un vaste éventail d'activités portant sur les 3RVE (**R**éduction à la source, **R**éemploi, **R**écupération et recyclage, **V**alorisation et **É**limination sécuritaire des matières résiduelles). Sa clientèle principale, ce sont les jeunes des écoles de la région, de la troisième année du

primaire jusqu'à la deuxième année du secondaire. Chaque année, près de 5 000 d'entre eux visitent le lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie et ses installations : cellule d'enfouissement, centrale électrique et centre de démonstration de compostage. Lors de leur visite, ils rencontrent également le fauconnier du site et son oiseau de proie qui ont la tâche de contrôler la population de goélands.

Le programme *Mobius* s'adresse aussi aux plus grands, qu'il s'agisse de la clientèle universitaire (étudiants en urbanisme ou en génie de la Polytechnique et d'autres universités) ou de toute personne souhaitant visiter le site. Comme le développement durable n'a pas de frontière, *Mobius* a même déjà accueilli, entre autres, des délégations mexicaines, chinoises et sénégalaises.

En 1997, BFI a reçu le prix *Partenaire exemplaire 1997*, décerné par la Commission scolaire des Affluents, pour l'initiative *Mobius*. BFI est très fière de son programme de sensibilisation à la cause environne-

mentale et tient à remercier la Commission scolaire des Affluents ainsi que tous les professeurs qui participent fidèlement au programme, année après année.

Depuis sa création, *Mobius* s'est renouvelé et a évolué, cherchant toujours à demeurer au fait des événements liés à l'environnement. Pour les années à venir, BFI s'engage à continuer de promouvoir une gestion « verte » de nos ressources et un environnement sain pour nos jeunes et les générations futures! ■

Mobius à l'école :

Plusieurs activités et projets spéciaux qui rejoignent diverses disciplines scolaires (écologie, mathématiques, français, etc.) sont organisés dans les classes : biodégradation des matières, compostage et vermicompostage, réduction à la source, récupération de papiers, de vêtements usagés ou de goupilles, journées à caractère environnemental, pièces de théâtre... Ces divers ateliers amènent les enfants à comprendre l'importance du rôle qu'ils jouent dans la gestion efficace des ressources et font d'eux, en quelque sorte, des ambassadeurs du développement durable.

Pour de l'information supplémentaire ou pour participer aux activités *Mobius*, vous êtes invité à contacter le responsable du programme, André Chulak, au **450 474-7222** ou à andre.chulak@bficanada.com.

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement



www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie Itée



Les RDD, ça vous dit quoi?

Quand le soleil printanier se pointe, bien des gens se lancent dans le grand ménage du printemps. Si c'est votre cas, vous découvrirez sans doute dans vos armoires ou votre garage des résidus domestiques dangereux, les « RDD ». En fait, ce sont les résidus de produits domestiques d'usage courant qui ne sont plus utilisés et qui présentent une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- **Corrosifs** : Ils brûlent la peau.
- **Combustibles** : Ils provoquent ou favorisent la combustion d'autres matières en libérant de l'oxygène.
- **Inflammables** : Ils prennent feu facilement.
- **Gazeux** : Ce sont les gaz confinés dans un contenant.
- **Explosifs** : Ils peuvent, par réaction chimique, provoquer une explosion ou émettre des gaz à une température, à une pression ou à une vitesse telle qu'elles causent des dommages aux alentours, ou des blessures.
- **Toxiques** : Ils contiennent des composés (cyanure d'hydrogène, sulfure d'hydrogène, etc.) en concentration telle qu'elles sont néfastes à la santé ou à l'environnement.

Les RDD portent généralement une étiquette indiquant les risques associés. Pour vous aider à mieux les reconnaître, en voici des exemples :

- Ampoules fluorescentes (dont celles en spirale et en tubes);
- Eau de javel;
- Huile à moteur usée;
- Kérosène et vieux réservoirs de propane;
- Médicaments;
- Peintures, colorants et décapants;
- Pesticides, herbicides et insecticides;
- Piles et batteries;
- Produits chimiques pour la piscine et le spa;
- Vernis, laques et solvants;
- Fixatifs.



Ne jetez jamais ces produits à la poubelle ou dans l'évier. Pour vous défaire de vos RDD de façon sécuritaire, déposez-les plutôt dans les endroits prévus à cet effet. La majorité des municipalités organisent au moins une journée de collecte annuelle; certaines d'entre elles offrent même un lieu de dépôt permanent. Vous éviterez non seulement d'expédier ces résidus dans un site d'enfouissement, vous favoriserez également

leur recyclage, leur valorisation ou leur destruction dans les règles.

Journées de collecte de RDD :

Aucuns frais pour les habitants de ces municipalités :

• Lachenaie, LaPlaine et Terrebonne :

Le 12 mai à l'École des Rives, au 400, Montée Dumais, et le 26 mai à La Place du Millénaire, de 8 h à 17 h. Deux autres collectes en septembre. Information : 450-961-2001, http://ville.terrebonne.qc.ca/plan_vert.htm.

• Mascouche :

Le 27 mai, au 3394, Chemin Sainte-Marie, de 9 h à 17 h. Information : 450-474-4133, http://ville.mascouche.qc.ca/environnement_collectes.asp.

• Repentigny :

Dépôt permanent : Éco-parc L'Assomption, au 134, Chemin des Commissaires. Information : 450-470-3000, http://www.ville.repentigny.qc.ca/environnement/coll_rdd.html.

• L'Assomption :

Dépôt permanent : Éco-parc L'Assomption, au 134, Chemin des Commissaires. Information : 450-589-5671, <http://www.ville.lassomption.qc.ca/cenviron.html>.

• Charlemagne :

Le 9 juin, de 9 h à 15 h, au 25, Rue Saint-Paul. Dépôt permanent : Éco-Parc de l'Assomption, au 134, Chemin des Commissaires. Information : 450-581-2541, <http://www.ville.lassomption.qc.ca/cenviron.html>.

• Saint-Lin :

Le 25 août au 500, Côte Jeanne, de 9 h à 16 h. Dépôt permanent : 1540, Rue Montcalm à Sainte-Julienne. Information : 1 888-242-2412, <http://www.saint-lin-laurentides.com>.

Ces compagnies reprennent certains RDD toute l'année :

- **Rona** : restes de peinture (aucuns frais);
- **La Source** : piles rechargeables au lithium (aucuns frais);
- **Pharmacies Jean Coutu, Uniprix et Familiprix** : médicaments périmés (aucuns frais);
- **Monsieur Muffler et Canadian Tire** : huiles usagées (aucuns frais).

Pour en savoir plus :

- RECYC-QUÉBEC : www.recyc-quebec.gouv.qc.ca
- La Société de gestion des huiles usagées : www.soghu.com
- Recettes maison pour produits écolos : maisonbio.free.fr

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement



www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie Itée

Des vers pour être plus vert, même en hiver!

Dans nombres d'écoles, de maisons et de bureaux, un petit bac discret occupe un recoin. Discret, oui... mais hyperactif; il s'agit d'un véritable écosystème qui fonctionne été comme hiver : le vermicomposteur!

Également connu sous le nom de lombricompostière, le vermicomposteur est un bac de terre en plastique résistant, opaque et bien aéré, dans lequel travaillent plus d'une centaine de vers rouges (*Eisenia foetida*) afin de transformer vos ordures en compost. Le compost, ou humus, est un résidu organique et minéral fermenté, utilisé comme amendement pour les sols. C'est un engrais de qualité.



Les vers rouges, qu'on appelle aussi « vers à truite » ou « vers à fumier », attendent vos rognures de jardin et restes de table pour se régaler. En se nourrissant de ces déchets, ils participent à la biodégradation de la matière organique qui se transforme tranquillement en compost. On le pense peu futé à cause de son cerveau minuscule, mais le ver de terre s'impose comme un

infatigable travailleur; il peut consommer quotidiennement l'équivalent de son poids en matières organiques. Un demi-kilo de vers pourra nous débarrasser de 180 kilos de déchets ou davantage en une seule année.

Le vermicomposteur permet d'obtenir un excellent compost pour vos plantes d'intérieur, vos plates-bandes, votre potager et votre pelouse, en raison des vitamines et minéraux essentiels qu'ils contiennent. En fin de compte, faire du compost, c'est cuisiner pour les plantes... et leur permettre de vous retourner l'ascenseur! On peut facilement se fabriquer un vermicomposteur ou se le procurer tout équipé chez un spécialiste comme la ferme Pousse-menu à Montréal.

Il s'agit d'une alternative très intéressante aux engrais chimiques et, pour les amateurs de pêche, une banque d'appâts sans cesse renouvelable. De plus, le compostage représente une solution dynamique à la gestion de nos matières résiduelles puisqu'il permet de diminuer le volume de déchets déposés dans les sacs à ordures. En fait, si tout le monde compostait, c'est près du tiers de nos déchets domestiques qui seraient recyclés!

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec André Chulak, responsable du programme Mobius de BFI, au 450 474-7222, ou à andre.chulak@bficanada.com.

Ce que vous pouvez composter :

Fruits, légumes, coquilles d'œufs, céréales, croûtes à pizza, marc de café et filtres à café, poches de thé, biscuits, pâtes alimentaires, papiers mouchoirs, plantes, fleurs, feuilles mortes...

À éviter : Viandes, produits laitiers et sauces (gras et sel).

Saviez-vous que...

- Un ver coupé en deux ne donne pas deux vers. Toutefois, si on coupe une partie du ver sans l'amputer de ses organes vitaux, l'animal survivra sans problème... Mais on aura toujours qu'un seul ver.
- Le ver rouge a du cœur à l'ouvrage puisqu'il en possède cinq!
- Si chaque foyer québécois possédait un vermicomposteur, plus de 360 000 tonnes de déchets disparaîtraient de la circulation chaque année.

Pour en savoir plus :

- <http://www.pousse-menu.com/pages/vermicomposteur.html>
- <http://www11.ville.montreal.qc.ca/environnement>
- <http://www.skowronski.ca/worms/>

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement



www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie Itée

Nouveau centre de tri Tricentris à Terrebonne

Le nouveau centre de tri des matières résiduelles recyclables de Tricentris, présentement en construction tout près du lieu d'enfouissement de BFI à Lachenaie, donnera à la région tous les outils nécessaires à la gestion des matières résiduelles.

Ce centre de tri, d'une capacité annuelle de 75 000 tonnes de matières recyclables, entrera en opération au cours de l'été, créant ainsi une trentaine d'emplois - d'ailleurs, Tricentris est en campagne de recrutement. Cette nouvelle construction aura de plus un effet bénéfique sur l'environnement, car les camions effectuant la collecte sélective sur les territoires de Terrebonne, Mascouche, Laplaine et Lachenaie n'auront plus à se rendre au centre de tri de Tricentris à Lachute, une économie de 1 900 voyages, soit 233 000 km par année ... et 560 tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) par année qui ne seront pas rejetées dans l'atmosphère sous forme de gaz à effet de serre! Les matières recyclables qui seront triées au centre de tri proviendront majoritairement de Terrebonne, Mascouche, Lachenaie, Laplaine, Bois-des-Fillions, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines et Longueuil.



Maquette du centre de tri Tricentris en construction à l'intersection de la montée Dumais et du chemin des 40-Arpents, avec vue du toit végétal.

L'édifice même du centre de tri a lui aussi une vocation écologique. Il sera doté d'un toit végétal pour les espaces à bureaux et d'un toit blanc réfléchissant la lumière pour l'usine, en plus d'être chauffé et climatisé par géothermie (c'est-à-dire qu'on utilise la

chaleur de l'eau souterraine puisée dans un trou de plus de 400 pieds de profondeur) et chauffé par un système passif à l'énergie solaire. De plus, la construction se fera à partir de matériaux recyclés et régionaux. Finalement, une multitude d'autres choix écologiques sont prévus dans l'aménagement du centre. Grâce à ces importants choix « verts », l'édifice sera admissible à la certification LEED® (ce qui signifie Leadership in Energy and Environmental Design).

Tricentris possède une vaste expérience dans le domaine des centres de tri. Fondé en 1994 par le regroupement de la Régie inter-municipale Argenteuil Deux-Montagnes et de la Commission scolaire du Long-Sault, Tricentris regroupe aujourd'hui 59 municipalités constituées en organisme à but non lucratif dont l'objectif est de gérer localement les matières résiduelles recyclables produites sur le territoire desservi. Avec les deux centres de tri, Tricentris sera en mesure de veiller au recyclage de plus de 140 000 tonnes de matières résiduelles annuellement, pour un territoire allant de l'Outaouais aux Laurentides.

Pour de l'information supplémentaire ou afin de postuler pour un emploi : www.tricentris.com ou le **450 562-4488**.



L'avancement de la construction du centre de tri de Terrebonne, à la mi-mai 2007.

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement



www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie Itée

Une multitude d'habitats

Un peu d'histoire

En 1986, lorsque BFI acquiert un lieu d'enfouissement sanitaire (LES) à Terrebonne, la propriété est non seulement déjà vouée à l'enfouissement des déchets, mais également à l'exploitation d'une sablière. En fait, le site se présente comme une grande surface aride et dénudée. Mais l'exploitation d'un LES permet justement de restaurer une carrière telle qu'une sablière. Dans les faits, BFI a donné aux lieux une seconde vie.

La propriété actuelle : une friche en régénéscence et des boisés diversifiés

Au fil des ans, la propriété de BFI a élargi et a radicalement changé sur le plan de la flore. Elle compte aujourd'hui des secteurs boisés, qui sont conservés au pourtour des zones d'exploitation sur une large surface pouvant atteindre près d'un demi-kilomètre. Ces boisés couvrent une superficie de 100 hectares et abritent de multiples essences forestières, dont l'érable à sucre, l'érable rouge, les peupliers, le vinaigrier et quelques résineux. Pour BFI, ces boisés constituent une zone tampon entre les secteurs exploités et les propriétés voisines du site. Aucune activité d'enfouissement ne s'y déroule actuellement, et l'entreprise compte bien préserver les lieux ainsi.

Au milieu de ces terres boisées, des zones marécageuses et des étangs font le bonheur des amphibiens. La faune et la flore aquatique abondent également dans le lac des Sœurs situé au sud-est du LES.

Ainsi que l'exige la réglementation, BFI a déployé des efforts importants pour rendre à la nature les cellules d'enfouissement fermées. Pour ce faire, l'entreprise recouvre ces cellules d'argile et de terre végétale, y sème du mil, de la luzerne et du trèfle. La colonisation végétale subséquente donne rapidement au site l'allure d'une prairie.

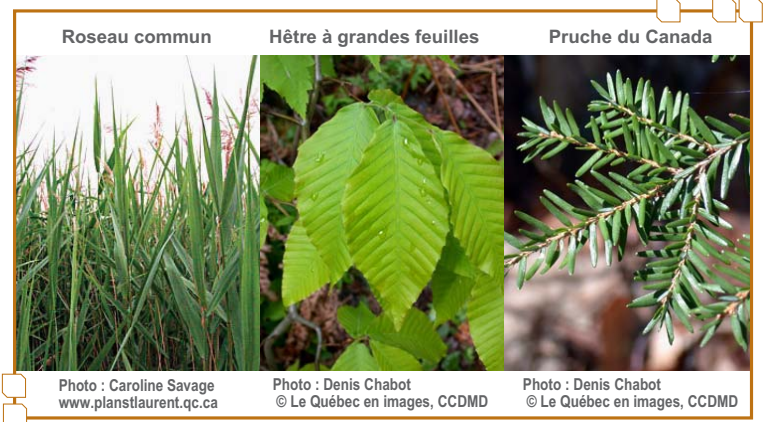
Les cellulesensemencées de la sorte, les boisés et les zones humides sont des habitats distincts et riches de vie; pour BFI, cette diversité biologique est un héritage précieux.

Saviez vous que?

- Les milieux humides sont des habitats essentiels à nombre d'animaux;
- Le peuplier et le bouleau sont des arbres dits « intolérants », c'est-à-dire qu'ils nécessitent le plein soleil pour survivre et dépérissent s'ils sont relégués à l'ombre;
- Le roseau commun, aussi appelé phragmite, est une plante importée très agressive qui supprime nos plantes indigènes.

Quelques espèces d'arbres présentes sur la propriété de BFI :

- Tilleul d'Amérique;
- Chêne rouge;
- Hêtre à grandes feuilles;
- Pruche du Canada;
- Cerisier tardif;
- Caryer cordiforme.



Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement



www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie Itée



Une faune variée chez BFI

Lors d'une visite du lieu d'enfouissement sanitaire de BFI à Lachenaie, le promeneur attentif pourrait apercevoir une foule d'animaux qui trottent, gambadent ou s'envolent.

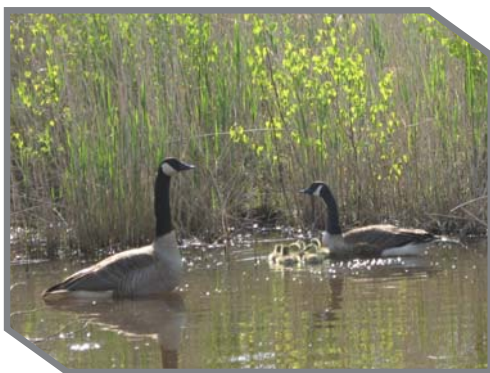
Saviez-vous que l'actuel lieu d'enfouissement sanitaire de BFI (LES) occupe l'emplacement d'une ancienne sablière? À l'époque, les terrains déboisés et décapés offraient un habitat faunique stérile, mais en 1986, BFI a recyclé les lieux en s'engageant dans divers travaux d'aménagement qui font partie de la gestion dynamique d'un LES.

Aujourd'hui, la zone d'exploitation est entourée de secteurs ensemencés; ce sont plusieurs hectares de milieux naturels prisés par les animaux.

Le LES comprend d'anciennes cellules d'enfouissement rendues à la nature, un secteur en exploitation, une centrale électrique alimentée au biogaz, des bureaux administratifs et techniques, le centre *Möbius*, une déchetterie, des bassins de traitement des eaux de lixiviation, des bassins de rétention des eaux de surface et un lac (le lac des Sœurs). Mais ce n'est pas tout : on y trouve également environ 80 hectares de terres renaturalisées par BFI ainsi qu'une ceinture de 100 hectares de terres boisées qui créent une zone tampon entre les secteurs exploités et les autres propriétés entourant le LES, et l'entreprise compte bien préserver les lieux ainsi.

Quand l'exploitation d'une cellule d'enfouissement est complétée, elle est recouverte d'argile et de terre, puis ensemencée avec du mil, de la luzerne et du trèfle. Rapidement, une grande variété de plantes indigènes colonisent à leur tour ce milieu.

Tant ces anciennes cellules reverdies que les terres boisées et les points d'eau s'avèrent très prisés par la faune semi-aquatique, terrestre et ailée. Celle-ci est d'ailleurs particulièrement nombreuse et diversifiée au site, qu'il s'agisse d'oiseaux de rivage (pluvier kildir, d'oiseaux de proie (buse à queue rousse, urubu à tête rouge, etc.) ou d'oiseaux migrateurs (bernache du Canada, canard pilet, etc.).



Bernaches du Canada photographiées sur le terrain de BFI (mai 2007).

Quelques oiseaux résidents ou de passage :

- Busard Saint-Martin;
- Buse à queue rousse;
- Canard pilet;
- Chevalier grivelé;
- Gélinotte huppée;
- Grand héron;
- Grive fauve;
- Jaseur d'Amérique;
- Mésange à tête noire.



Cerfs de Virginie photographiés sur le site de BFI (automne 2006).

Plus craintifs, camouflés ou nocturnes, des mammifères profitent également de la présence du site de BFI : marmotte, porc-épic, castor, tamia rayé, raton laveur, lièvre et même cerf de Virginie. En effet, au printemps et en automne, on aperçoit parfois des attroupements de cerfs broutant paisiblement sur les anciennes cellules d'enfouissement.

Des amphibiens et reptiles sont aussi observés dans les milieux humides à l'est de la propriété, dont la grenouille léopard, le triton vert et la couleuvre à ventre rouge.

Projets de mise en valeur

Présentement, BFI étudie des scénarios d'aménagement pour mettre en valeur la richesse faunique de sa propriété et des environs. Par exemple, aménager des sentiers pédestres propices à l'observation des oiseaux donnerait l'occasion aux ornithologues amateurs de découvrir et d'admirer nos visiteurs ailés.

Saviez-vous que?

- Depuis 1917, la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs interdit de chasser le goéland à bec cerclé;
- Le pluvier kildir, que l'on reconnaît à ses deux bandes pectorales noires, simule une blessure à l'aile quand il veut éloigner un prédateur de son nid;
- Le busard Saint-Martin possède un disque facial, comme les chouettes et les hiboux, ce qui lui permet de mieux capter les sons. De plus, il est l'une des rares espèces de rapaces à nicher au sol.

Pour en savoir plus :

- www.mddep.gouv.qc.ca;
- www.mrnf.qc.ca;
- <http://www.qc.ec.gc.ca/faune/faune/html/contenu.html>;
- http://www.ffdp.ca/index_f.asp;
- www.oiseauxqc.org;
- Les oiseaux du Québec et de l'est de l'Amérique du Nord, aux éditions Broquet;
- Qui hiberne, qui hiverne?, aux éditions Joey Cornu.



Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement



www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie Itée

À la santé de votre pelouse!

Jetez-vous l'herbe coupée à la poubelle après la tonte? Utilisez-vous des engrais chimiques pour verdir votre parterre? Il existe une alternative écologique et économique pour fertiliser et embellir votre gazon!

Une solution verte pour une pelouse verte

Découvrez l'herbicyclage : il vous suffit de laisser sur place les résidus de gazon après la tonte. En se décomposant, l'herbe alimente le sol en nutriments essentiels, jouant un rôle de fertilisant naturel. On estime que cette méthode comble le tiers des besoins en engrais d'une pelouse; vous pouvez compléter le traitement avec du compost.

Voici sept excellentes raisons d'« herbicycler » :

- Vous fertilisez la pelouse sans dépenser, tout en lui fournissant azote et autres nutriments essentiels;
- Vous conservez l'humidité bénéfique du sol;
- Vous détournez de la poubelle des résidus verts pleins de potentiel;
- Vous participez à la réduction du nombre de camions chargés de recueillir les matières résiduelles, ce qui élimine des rejets de CO₂ dans l'atmosphère;
- Vous économisez des sacs à ordures;
- Vous faites moins d'efforts pour entretenir votre pelouse et profitez davantage de l'été!

Pour une pelouse en santé, il est conseillé de conserver le gazon à une hauteur d'environ 7 cm; le sol reste humide plus longtemps, nécessite moins d'eau et sa densité freine la prolifération des mauvaises herbes. En ne coupant pas plus du tiers de la hauteur de l'herbe chaque fois, vous favorisez une décomposition rapide des rognures de tonte.

Bien que la publicité met en vedette la pelouse « tapis vert », sachez que la monoculture, c'est-à-dire la culture d'une seule espèce végétale, est beaucoup plus vulnérable aux parasites que la culture d'espèces mélangées. La monoculture a aussi le désavantage de



nécessiter des herbicides, pesticides et insecticides sélectifs. En semant plutôt du trèfle dans les espaces dégarnis ou en optant pour des couvre-sols, vous augmentez la biodiversité et la résistance de votre pelouse.

L'herbicyclage, c'est produire moins de déchets et mettre en pratique l'un des volets des 3RVE : réduction à la source, réemploi,

récupération et recyclage, valorisation et élimination sécuritaire des matières résiduelles. ■

Saviez-vous que?

- Un sol bien aéré permet une meilleure circulation d'air jusqu'aux racines et possède une capacité de rétention d'eau supérieure;
- Il est conseillé de limiter les arrosages à un maximum de 2,5 cm par semaine;
- Les résidus de gazon servent également de paillis autour des arbres;
- Utiliser une tondeuse électrique, avec ou sans fil, ou une tondeuse manuelle plutôt qu'une tondeuse à essence réduit les gaz à effet de serre.

Pour en savoir plus sur l'herbicyclage :

- www.ville.drummondville.qc.ca/images/pdf/herbicyclage.pdf;
- <http://mrcmontcalm.com/depliant%20herbicyclage.pdf>.

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement



www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie Itée

Bonne fête Québec!

Pour tous les Québécois, la fête nationale du 24 juin est l'occasion de célébrations. Mais saviez-vous que les origines de cette fête sont très lointaines?



Autrefois, les païens d'Europe allumaient des feux durant la nuit du 24 juin pour honorer leurs divinités. Vers l'an 500, le clergé décrète le 24 juin jour de saint Jean-Baptiste et, au cours des décennies suivantes, les anciens rites cèdent peu à peu la place au nouveau culte.

Quand ils colonisent le Nouveau-Monde au 16^e siècle, les Européens amènent dans leurs bagages la tradition d'honorer ce saint le 24 juin. C'est seulement bien plus tard, vers 1834, que cette journée acquiert une saveur patriotique au Québec.

Tout autour du globe, des catholiques célèbrent encore aujourd'hui la Saint-Jean-Baptiste en tant que fête religieuse, notamment en France et en Espagne. Pour les Québécois, le 24 juin est le moment de brandir l'emblématique fleur de lys, symbole d'une fierté!

Célébrez tout en demeurant prudent :

- Soyez vigilant sur les routes, car la circulation y sera accrue;
- Adaptez votre conduite aux conditions météo et maintenez une distance sécuritaire entre vous et les autres véhicules;
- Désignez un chauffeur de confiance, qui gardera la tête froide et restera sobre;
- Abstenez-vous de consommer des boissons alcoolisées ou

faites-le avec modération si vous prévoyez conduire;

- Tenez vos jeunes enfants par la main lorsque vous circulez dans une foule.

Fêtez une Saint-Jean « écolo » :

- Profitez de cette journée pour vous déplacer à pied ou à bicyclette;
- Récupérez vos canettes et vos bouteilles;
- En cas de pique-nique, transportez vos boissons et vos aliments dans des contenants réutilisables;
- Évitez d'alimenter vos feux avec du papier ou d'autres matières récupérables;
- Déposez vos déchets dans les poubelles et non dans les rues et les parcs.

BFI VOUS SOUHAITE UNE BONNE SAINT-JEAN-BAPTISTE!

Saviez-vous que ?

- En 1908, le pape Pie X déclare saint Jean-Baptiste patron officiel des Canadiens français;
- À partir de 1925, la Saint-Jean-Baptiste devient un congé férié dans la province;
- Le 11 mai 1977, le 24 juin est officiellement déclaré jour de la Fête nationale du Québec par le gouvernement de René Lévesque.

Pour en savoir plus :

- **Société Saint-Jean-Baptiste** : <http://www.ssjb.com/index.php>;
- **Wikipedia** : http://fr.wikipedia.org/wiki/F%C3%AAt_e_nationale_du_Qu%C3%A9bec.

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement



www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie Itée

Bonne fête, Canada!

Saviez-vous que c'est grâce à la signature de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique que la Confédération canadienne voit le jour le 1^{er} juillet 1867? Depuis, des festivités annuelles commémorent la fondation du plus nordique des pays de l'Amérique.



En 1534, deux navires quittent la France vers le Nouveau Monde. À bord s'entassent 61 hommes et un dénommé Jacques Cartier dont la mission consiste à trouver de l'or ainsi qu'un passage vers l'Asie. Dans ces contrées lointaines, le navigateur Cartier ne découvre ni richesses fabuleuses ni voie maritime vers l'Orient, mais plutôt un fleuve majestueux : le Saint-Laurent.

Suivant les traces du pionnier, plusieurs explorateurs tels Samuel de Champlain se lancent eux aussi à la conquête du vaste territoire. Durant les deux siècles suivants, des Français émigrent par milliers en Nouvelle-France, en quête d'aventures et d'une vie meilleure.

Inévitablement, d'autres puissances convoitent les terres fertiles de la Nouvelle-France dont plusieurs bordent le fleuve. De la vallée de l'Ohio en passant par les hauteurs d'Abraham (plaines d'Abraham), des combats éclatent entre Français et Anglais. En 1759, l'Empire britannique prend finalement possession des colonies françaises. La formation du Haut-Canada et du Bas-Canada, l'exploration et l'annexion des terres de l'Ouest et des régions glacées du Nord, tous ces mouvements construisent le pays.

Notre histoire est jalonnée de défis, de conflits et de batailles. Aujourd'hui, le Canada représente une terre d'accueil pour des gens de partout dans le monde qui s'y réfugient, la choisissent et l'adoptent pour en faire leur pays.

BFI VOUS SOUHAITE UNE BONNE FÊTE DU CANADA!

Amusez-vous, tout en demeurant prudent :

Les journées de fête sont toujours synonymes de circulation accrue sur les routes. Ce 1^{er} juillet, BFI vous invite donc à être vigilant. Maintenez une distance sécuritaire entre vous et les autres véhicules et adaptez votre conduite aux conditions météo. Abstenez-vous de consommer des boissons alcoolisées ou faites-le avec modération si vous devez conduire. Pour ceux qui prévoient boire un peu plus, désignez un chauffeur de confiance, qui gardera la tête froide et restera sobre.

Fêtez de manière « écolo » :

- En cas de pique-nique, transportez vos boissons et vos aliments dans des contenants réutilisables;
- Récupérez vos canettes et vos bouteilles;
- Profitez de cette journée pour vous déplacer à pied ou à bicyclette;
- Déposez vos déchets aux endroits appropriés, et non dans les rues et les parcs.

Saviez-vous que?

- L'hymne national *Ô Canada* a été rédigé en français et chanté pour la première fois en 1880, un... 24 juin;
- Au Québec, nous sommes régis par un code civil qui a puisé sa source dans la Coutume de Paris, en vigueur au temps de la Nouvelle-France, et dans le Code Napoléon;
- *Canada* signifie *village* en laurentien, une ancienne langue amérindienne.

Pour en savoir plus :

- **Radio-Canada** : www.radio-canada.ca/histoire/
- **Canada en devenir** : www.canadiana.org/citm/index_f.html

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement



www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie Itée

Lumière sur les nouvelles ampoules

Depuis quelques années, les ampoules fluorescentes compactes jettent un nouvel éclairage dans nos foyers. Souvent en forme de tortillon, elles consomment beaucoup moins d'énergie.

En optant pour les ampoules fluorescentes compactes, vous contribuez à préserver l'environnement, tout en réduisant votre facture d'électricité. En effet, elles consomment entre 67 et 75 % moins d'électricité que leurs cousines dites « à incandescence ». Sachez cependant que les ampoules fluorescentes, même compactes, contiennent du mercure, ce qui en fait un résidu domestique dangereux (RDD).

On retrouve du mercure à l'état naturel dans le sol, les roches et les cours d'eau. Toutefois, le rejet de fortes quantités de ce métal dans l'environnement s'avère nocif, voire toxique, pour la faune et la flore.

Pour cette raison, il est d'une importance capitale de disposer de vos ampoules fluorescentes et tout autre objet contenant du mercure (comme certains thermomètres) de manière sécuritaire. Quand ils n'ont plus d'utilité, déposez-les dans un éco-centre ou un lieu de collecte de RDD prévu à cet effet par votre municipalité, plutôt que de les jeter à la poubelle.

Au lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de la société BFI à Terrebonne, l'eau qui traverse les déchets enfouis est acheminée vers des bassins de traitement. Soyez certain que l'eau traitée respecte toutes les normes environnementales de rejet au moment de quitter le site.

Une deuxième vie

Certaines entreprises spécialisées récupèrent le mercure. La société Contech, également connue sous les noms de PCB Containment et Fluorescent Lamps Recycling, est du nombre. Contech est la seule société canadienne à exploiter un centre de traitement de ce métal.

Elle récupère auprès d'entreprises et d'éco-centres divers objets contenant du mercure, sépare leurs composants (verre, métal, poudre de phosphore, mercure et autres), puis purifie le mercure récupérable. Au terme de ce processus, ce dernier redevient une ressource utile. Il est finalement exporté aux États-Unis, où des distributeurs en assurent la réutilisation.



Saviez-vous que?

- Les thermomètres ainsi que plusieurs types de thermostats et de piles contiennent du mercure;
- Le mercure ingéré est stocké dans le corps des êtres vivants; le processus se nomme bioaccumulation;
- Plus on grimpe dans la hiérarchie d'une chaîne alimentaire, plus la teneur en mercure augmente dans les tissus des organismes; il s'agit de la bioamplification;
- Parce que l'être humain se trouve au sommet de la chaîne alimentaire, des restrictions s'appliquent sur la consommation de certains poissons, notamment pour les femmes enceintes et les jeunes enfants. Pour plus d'information : http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/securit/chem-chim/mercure/cons-adv-etud_f.html.

Pour en savoir plus :

Hydro-Québec :

- <http://www.hydroquebec.com/residentiel/eclairage/avantages.html>
- <http://www.hydroquebec.com/residentiel/mieuxconsommer/recyclage.html>

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement



www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie Itée

Vacances écolos

Ah, l'euphorie des vacances : le bonheur du farniente et la douceur des grasses matinées! Que l'on se repose à la maison ou que l'on parte à l'aventure, c'est le moment de refaire le plein d'énergie.

Notre planète semble bien petite si l'on songe qu'il est possible d'en faire le tour en quelques heures. On peut se griser des mystères de l'Orient, s'émerveiller du faste de l'Europe ou partir en « road trip » au cœur des Amériques. De tels voyages fascinent, mais ils se font au prix d'émissions de gaz à effet de serre en quantité. Un bon moyen de diminuer notre impact sur l'environnement est d'opter pour la découverte de notre belle province.

Au chapitre des vacances « vertes », voici quelques vedettes :

L'excursion de camping

Pratiquée partout au Québec, cette activité très abordable fait généralement le bonheur des enfants; ils adorent dormir sous la tente. Pour préserver nos splendides parcs naturels, il importe de circuler et de camper uniquement dans les lieux aménagés à cet effet. Voici quelques règles environnementales à observer en camping :



- Déposez toujours vos déchets dans les endroits appropriés;
- Déposez vos matières recyclables et compostables dans les contenants identifiés à cet effet;
- Ne prélevez ni parties d'organismes vivants, ni fossiles, ni roches;
- Contournez les aires protégées tels les sites de fraie ou de nidification;
- Ne nourrissez pas les animaux sauvages;
- Vérifiez si une interdiction d'allumer des feux à ciel ouvert est en vigueur durant votre séjour.

Le cyclotourisme

Au cours des dernières années, les circuits réservés aux cyclistes se sont multipliés. Plusieurs ont été aménagés à travers des décors à couper le

souffle. Laurentides, Charlevoix, région de Québec, Estrie... ces destinations offrent une nature généreuse et enchanteuse. Les escapades à vélo ont l'avantage de ne pas dégager de dioxyde de carbone, et il ne vous en coûtera que le gîte et le couvert pour vivre des vacances inoubliables. Ceux qui n'ont pas l'habitude des longs circuits peuvent se rendre à destination en voiture ou en autobus, et louer un vélo sur place pour visiter la région. Que vous soyez débutant ou grand amateur de vélo, vous y trouverez votre compte.

La découverte de Lanaudière :

Nul besoin d'aller bien loin pour se ressourcer. Durant la saison estivale, une foule d'activités égailent les villes et les banlieues : concerts et spectacles extérieurs, festivals, théâtre d'été... et plus encore! C'est le moment de pique-niquer au parc, d'essayer de nouveaux restaurants ou de vous offrir quelques jours dans une sympathique auberge du coin.

Conseils vacances :

- Buvez régulièrement de l'eau. Les coups de chaleur sont fréquents sous un soleil de plomb; il faut se réhydrater;
- Appliquez une crème solaire quand vous sortez dehors, même si vous pensez demeurer à l'ombre;
- Pour chasser les moustiques, optez pour des produits à base de citronnelle.

Pour en savoir plus :

- **Vélo-Québec** : www.velo.qc.ca/
- **Camping Québec** : www.campingquebec.com/
- **Aventure écotourisme Québec** : www.aventure-ecotourisme.qc.ca/
- **Réserve écologique des tourbières de Lanoraie** :
www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves/tourbieres_lanoraie/res_48.htm
www.menv.gouv.qc.ca/jeunesse/chronique/2005/0505-tourbieres.htm

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement



www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie Itée

La réno écolo

Cet été, prévoyez-vous faire tomber des clôtures, reconstruire le balcon ou changer d'intérieur? Pour rénover dans l'esprit du développement durable, pratiquez la *déconstruction*!

Si dorénavant tout le monde – ou presque – sait qu'on ne doit pas jeter les résidus domestiques dangereux (RDD) aux ordures ménagères, il en va autrement des matériaux de construction. La plupart des gens pensent que les résidus de construction sont inoffensifs pour l'environnement.

Dans les faits, les résidus de construction, de rénovation et de démolition (les CRD) devront être éliminés d'ici 2009 (en vertu de la réglementation actuelle) dans un lieu d'élimination sécuritaire tel que celui de Lachenaie, ou dans un lieu d'enfouissement de débris de construction ou de démolition (LED CD). Une fois enfouis, certains types de matériaux, comme le gypse et le bois, se transforment et produisent des composés chimiques qui se retrouvent dans le lixiviat et le biogaz. Au lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de Lachenaie, le lixiviat et le biogaz sont captés et traités grâce à des technologies éprouvées. Néanmoins, il existe une alternative à l'enfouissement de ces rebuts : la déconstruction.



La déconstruction consiste à défaire, morceau par morceau, les ouvrages que vous souhaitez démolir ou rénover, en prenant soin de trier les matières. L'idée est de réutiliser tout ce qui est récupérable dans de nouveaux projets de construction ou de rénovation, conformément à la réglementation en vigueur. Voilà une économie appréciable en termes de matériaux, assortie d'une initiative qui préserve l'environnement!

Une fois les résidus triés, il reste généralement un surplus de matériaux abîmés et inutilisables. Ceux-ci peuvent être acheminés vers un centre spécialisé de récupération qui favorise le recyclage. Par exemple, le béton et l'asphalte des stationnements deviendront des bardeaux d'asphalte

pour les toitures. Si vous comptez louer un conteneur, sachez que la récupération et le recyclage sont généralement inclus dans le tarif de location. Il vous est même possible de choisir parmi divers formats. Le conteneur est livré et ramassé chez vous.

Vous pouvez également profiter du service offert par les déchetteries et les éco-centres; ils acceptent un grand nombre de résidus de construction, de rénovation et de démolition (les CRD).

Celui de BFI, par exemple, reprend les matières suivantes :

- Métal;
- Résidus de jardinage (mauvaises herbes, branches, feuilles mortes...);
- Béton, roches et brique;
- Papier et carton;
- Planches de bois.

Une autre possibilité est d'offrir vos matériaux de construction encore utiles aux propriétaires de chalet, par l'intermédiaire des petites annonces à l'épicerie ou dans le journal local, ou aux résidents désireux de construire une maisonnette pour enfant.

Déjà, le secteur de la construction et les entrepreneurs liés au domaine sont plutôt « verts »; en 2004, 62 % des résidus de type CRD ont été récupérés (Source : RECYC-QUÉBEC). Durant la période estivale, emboîtez-leur le pas... faites vous aussi de l'écolo-réno, comme on dit dans le milieu!

Pour en savoir plus :

Le site Internet de RECYC-QUÉBEC au www.recyc-quebec.gouv.qc.ca propose de l'information utile grâce à sa rubrique ABC du recyclage à domicile. La section sur les résidus de construction, rénovation et démolition vous intéressera certainement; un fichier PDF à l'adresse www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Publications/zFiche_456.pdf dresse, entre autres, une liste des récupérateurs autorisés de votre région.

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement



www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie Itée

La mode au recyclage

C'est durant la belle saison que les boutiques de vêtements affichent leurs couleurs d'automne. Devant le charme d'une veste de cachemire ou d'une jupe de lainage, on peut succomber même en juillet!

Selon une étude statistique réalisée en 2004¹, le Québécois achète en moyenne près de 27 kilos de vêtements et de tissus par année. Cela équivaut à une consommation annuelle de 200 000 tonnes de textiles pour l'ensemble de la province. Selon ce même rapport, 90 % de ces fibres pourraient être mises en valeur plutôt qu'éventuellement reléguées à la poubelle. Une bonne part des vêtements peuvent être offerts aux friperies. Récupérés, ces tissus peuvent également entrer dans la fabrication de chiffons industriels ou dans le rembourrage de meubles, sous réserve des normes applicables.

Pouvez-vous contribuer à réduire la quantité de tissus consommés? Certainement. Pour chacun de nous, l'étape numéro un consiste à évaluer le contenu de sa garde-robe avant de se lancer spontanément dans les boutiques. C'est le premier « R » des 3RVE (réduction à la source, réutilisation, récupération et recyclage, valorisation, élimination sécuritaire) : la réduction de la consommation individuelle. En faisant régulièrement le tri de nos vêtements, on découvre parfois qu'il suffit de changer des boutons ou de raccourcir un ourlet pour les revampier.

Nous pouvons acheter de manière mieux avisée en prenant le temps de réfléchir aux vêtements aptes à compléter les pièces que nous possédons; acheter moins et mieux est profitable pour le portefeuille et pour la planète.

Ce n'est pas toujours facile de trouver le bon vêtement qui durera longtemps. Nombre de magasins de tissus proposent justement des cours de couture, que l'on achète une machine à coudre ou non. Par ailleurs, de plus en plus de designers québécois créent des tenues à partir de tissus ou de vêtements recyclés. Et vive l'originalité!

Les vêtements trop petits feront le bonheur d'organismes qui les vendent à rabais; c'est le cas de la Fondation québécoise de la déficience intellectuelle et la Fondation des grands frères et grandes sœurs de Montréal. Plusieurs friperies acceptent aussi les dons, comme Renaissance. C'est le deuxième R, la récupération.

Enfin, le site Internet de RECYC-QUÉBEC fournit une liste des entreprises et des organismes qui récupèrent et recyclent les textiles pour leur donner une nouvelle vie (le troisième R, celui du recyclage). Montréal abrite de multiples organismes. Visitez le site souvent, car il est mis à jour régulièrement.

Dès 2008, votre municipalité mettra en œuvre un plan de gestion des matières résiduelles qui touche les textiles. La *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* vise également à détourner de l'enfouissement 50 % des résidus textiles. Dans cet esprit d'effort commun, vous êtes la pièce maîtresse!

Pour en savoir plus, visitez le site Internet de RECYC-QUÉBEC :

Liste des recycleurs et récupérateurs :
<http://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/repertoires/rep-recuperateurs.asp>

Fiche d'information sur les textiles :
http://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Publications/zFiche_470.pdf

¹ Référence : Chamard & Associés, *Plan de développement pour la mise en valeur des produits de textile et d'habillement*.



Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement



www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie Itée

Une rentrée verte à l'école

Vous souvenez-vous du plaisir de retrouver les copains de classe et de l'excitation des premiers jours d'école? Si vous êtes maintenant parent, la rentrée signifie la course folle aux fournitures scolaires! Voici quelques suggestions pour vivre une rentrée économique et écolo... sans perdre le souffle.

Des achats bien pensés

Réutiliser le maximum de matériel et de vêtements, c'est intelligent. Le tri des fournitures de l'an passé vous permettra sans doute de mettre la main sur des tubes de colle, gommages à effacer et cahiers de notes encore utiles. Il est tout de même astucieux de profiter des soldes du mois d'août pour se constituer des réserves, si vous savez que ces articles devront être renouvelés durant l'année.



Quant aux vêtements, pensez à acheter une taille au-dessus. Beaucoup de pantalons pour enfants sont pourvus d'une taille ajustable. Un ourlet plus généreux pourra être ajusté à mesure que votre jeune grandit. Et pourquoi ne pas donner un nouveau look à certains vêtements? Il suffit parfois d'appliquer des broderies ou autres fantaisies sur les tissus.

Choisir le bon sac d'école

C'est assurément dans l'achat d'un bon sac d'école qu'il est sage d'investir. Un sac de qualité et de fabrication durable servira plusieurs années d'affilée, en plus d'être conçu pour mieux répartir le poids des livres et ménager le dos de votre jeune. L'achat est plus avantageux que d'opter pour un sac à prix modique qui, très souvent, devra être remplacé l'année suivante.

Repas santé et écolo

On entend parfois dire que les menus des cafétérias scolaires ne comblent pas les besoins nutritifs des jeunes en pleine croissance. Par ailleurs, nombre d'entre elles utilisent encore de la vaisselle jetable,

ce qui augmente la quantité de déchets à gérer. Et que dire des repas des restaurants rapides, emballés dans des papiers sulfurisés ou des boîtes de carton?

Voilà autant de raisons de préparer à votre enfant un casse-croûte équilibré. Non seulement votre enfant s'alimentera-t-il sainement, mais il pourra également réduire le gaspillage des ressources. Pour ce faire, on utilise un sac à lunch en tissu au lieu d'un sac en papier et on opte pour des contenants de plastique réutilisables pour le breuvage, les crudités, le repas et le dessert santé.

Même les restes de nourriture peuvent être ramenés à la maison, si un bac de compostage n'est pas disponible à l'école.

Vive la réutilisation toute l'année

Les écoles ont souvent besoin de matériaux de bricolage. Les familles peuvent répondre à une partie de cette demande en récupérant des matières résiduelles autrement destinées au recyclage et à l'élimination. Les barquettes de styromousse, par exemple, les emballages pour œufs, les vieux tissus, les retailles de bois, les CD usagés... ce sont autant d'objets qui stimuleront l'imagination des enfants.

Par des gestes aussi simples que ceux-là, nous pouvons tous contribuer à la santé de notre planète. Bonne rentrée scolaire 2007!

Pour de l'information supplémentaire ou pour visiter le lieu d'enfouissement sanitaire à Lachenaie, vous êtes invité à contacter André Chulak au **450-474-7222** ou à **andre.chulak@bficanada.com**.

Les goélands ont déserté BFI depuis belle lurette

La mise en place de techniques d'effarouchement efficaces a découragé les goélands de venir se nourrir au lieu d'enfouissement sanitaire de BFI.



Autrefois chassé pour son goût et ses plumes, le goéland a obtenu le statut d'espèce protégée en 1917. Depuis, il est interdit de le chasser. Comme l'espèce compte peu de prédateurs naturels et qu'elle puise dans des sources d'alimentation diverses et abondantes, elle a prospéré au fil des décennies, au point où sa présence peut parfois engendrer des inconvénients.

On estime que plus de 50 000 couples nichent sur l'île Deslauriers,

dans la MRC Lajemmerais. À vol d'oiseau, c'est tout proche de Terrebonne, Repentigny et Charlemagne, d'autant plus que le goéland peut parcourir 100 kilomètres par jour pour atteindre une zone d'alimentation : terres agricoles, stationnements aux abords des restaurants, parcs aménagés pour les pique-niques... Pour ces volatiles, mettre le bec sur nos restes est un moyen facile de faire un bon repas. Cervelette d'oiseau ou pas, le goéland a compris que, là où il y a des humains, il trouve de la nourriture!

L'Union des producteurs Agricoles (UPA) est particulièrement touchée par la problématique que représente le goéland puisque, comme le mentionne l'Hebdo Rive-Nord dans son édition du 16 juin, « ...les nuées de goélands causent d'importants méfaits tels que l'appauvrissement des terres lors de la période des labours ».

Il y a plusieurs années, BFI recevait elle aussi la visite de goélands en quête de nourriture. Depuis plus d'un an cependant, les importuns ailés ont déserté le LES. Pour atteindre cet objectif, la compagnie a dû recourir en 1995 aux fauconniers de Services Environnement Faucons. Dans ce

même numéro du Hebdo Rive-Nord, il est précisé que « ...le site d'enfouissement BFI de Lachenaie fait appel à des buses spécialement entraînées afin d'éloigner les goélands ». Et ça fonctionne très bien! Grâce au travail des fauconniers et de leurs oiseaux de proie qui sont présents sur le site du lever au coucher du soleil, à l'utilisation de fusées pyrotechniques et à d'autres méthodes d'effarouchement, les goélands sont chose du passé à BFI. Et pour s'assurer que les oiseaux ne reviennent pas, les fauconniers maintiennent la surveillance.

Le site n'étant plus accessible aux goélands, ceux-ci ont modifié leurs habitudes alimentaires et leurs routes de vol, qu'on appelle aussi « corridors aériens ». Si les goélands boudent maintenant BFI, ils n'ont pas pour autant quitté leur région et nichent toujours aux mêmes endroits. Leur surpopulation demeure un problème régional.

D'ailleurs, le *Comité régional de concertation et de coordination* a été créé en vue de trouver des solutions efficaces dans le dossier des goélands. BFI s'est jointe au Comité, en compagnie de divers partenaires tels les municipalités de Repentigny et de Terrebonne, l'UPA, l'Université du Québec à Montréal (UQAM), le Service Canadien de la faune, et d'autres organismes.

Des études seront réalisées pour mieux comprendre les habitudes alimentaires et le comportement des goélands de l'île Deslauriers. En cernant mieux la bête, le Comité espère trouver des solutions permanentes à une situation complexe. Dans les années à venir, souhaitons une cohabitation plus harmonieuse entre l'humain et l'opportuniste ailé. ■

Pour en savoir plus :

- http://www.hww.ca/hww2_f.asp?id=68
- <http://fr.wikipedia.org/wiki/Fauconnerie>

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement



www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie Itée

L'ozone n'est pas une mince affaire!

Une fragile ceinture d'ozone, voilà notre seule protection contre une étoile dont le noyau brûle à une température de 15 millions de degrés Celsius.

L'écran d'ozone se trouve dans la haute atmosphère, à une altitude variant entre 20 et 50 km au-dessus de nous. Il joue un rôle vital pour les êtres vivants, en interceptant la majeure partie des rayons ultraviolets du Soleil. Toutefois, l'ozone n'a pas toujours existé. Quand notre planète était au berceau, les pionniers des micro-organismes marins se sont mis à respirer : l'oxygène est ainsi apparu. Le puissant rayonnement solaire a alors transformé une partie des molécules d'oxygène (O₂) en ozone (O₃), créant de nouvelles molécules. Au fil des millénaires, l'ozone s'est accumulé, jusqu'à former une couche protectrice autour de notre planète.

Bien que le terme « couche » appartienne au langage courant, les molécules d'ozone sont en fait extrêmement dispersées dans l'atmosphère. Si on les concentrait toutes à une pression équivalente à celle de la mer, l'épaisseur de cette barrière ne ferait pas plus de 3 millimètres!

L'ozone, on l'aime et on le déteste

L'ozone se divise en deux catégories : le bon, qui se situe au niveau de la stratosphère et forme la « couche d'ozone » protectrice, et le mauvais, qui s'accumule près du sol. Ce sont les oxydes d'azote et les hydrocarbures émis par les voitures qui provoquent la formation du mauvais ozone. Sous l'effet de la lumière solaire, ces derniers réagissent avec l'oxygène, ce qui produit de l'ozone. Parce qu'il reste emprisonné dans des poches d'air près du sol, ce gaz est un des principaux composants du smog dans nos villes, une pollution oxydante qui peut engendrer des problèmes respiratoires.

Une protection qui s'amincit

Vers la fin des années 80, des scientifiques font une inquiétante découverte : la couche de bon ozone est « trouée » juste au-dessus de l'Antarctique. En réalité, il s'agit plutôt d'un amincissement,

un phénomène qui peut avoir des répercussions sur notre santé puisque davantage de rayons ultraviolets atteignent la Terre, favorisant les cancers de la peau et les cataractes, en plus de menacer les récoltes et la vie aquatique.

Les principaux responsables de cette détérioration, ce sont les chlorofluorocarbones (CFC), car ils grugent notre écran protecteur. D'où viennent les CFC? Entre autres des réfrigérateurs et des climatiseurs, ainsi que de l'industrie des matériaux d'isolation et de mousses d'emballage.



Au Canada, les CFC ont été bannis suite au Protocole de Montréal. Depuis le 1^{er} janvier 1996, il est interdit de fabriquer ou d'importer au pays des produits contenant des CFC, sauf si ceux-ci servent à des fins essentielles. Les inhalateurs-doseurs, utilisés entre autres par les asthmatiques, et l'utilisation de CFC dans le cadre de recherches ou d'analyses en laboratoire font partie des exemptions.

Au lieu d'enfouissement sanitaire de BFI à Lachenaie, les biogaz sont captés et utilisés pour produire de l'électricité. Cette initiative prévient la libération dans l'air d'un hydrocarbure, le méthane, donc la formation de mauvais ozone. En fait, cela équivaut à retirer l'équivalent de 650 000 voitures de la circulation!

Ce sont des gestes semblables qui contribuent à protéger notre précieuse couche d'ozone et à préserver l'environnement. Pour de l'information supplémentaire ou pour visiter le site de Lachenaie, vous êtes invité à contacter **André Chulak** au **450-474-7222**.

Pour en savoir plus :

<http://www.ec.gc.ca/ozone/FR/index.cfm?intCat=158>

L'enfouissement des déchets, une activité toujours essentielle

Imaginez que les lieux d'enfouissement sanitaire ferment leurs portes demain... Qu'arriverait-il aux sacs à ordures que vous déposez si simplement au chemin? Et qui assurerait une gestion sécuritaire de nos matières résiduelles?

En 2001, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a généré 5,6 millions de tonnes de matières résiduelles et éliminé un peu plus de 3,8 millions de celles-ci dans des lieux d'enfouissement sanitaire¹.

Selon la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 (PQGMR), il était prévu de détourner de l'enfouissement 65 % des matières résiduelles de la province d'ici 2008. Dans l'éventualité où cet objectif sera atteint, il restera tout de même 35 % de matières résiduelles à enfouir. D'après une étude réalisée par le Conseil des entreprises de services environnementaux (CESE), ce pourcentage équivaut à 2,5 millions de tonnes de déchets par année². La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) tire des conclusions semblables : entre 2010 et 2030, pas moins de 59 millions de tonnes de rebuts prendront la voie de l'enfouissement¹, ce qui représente en moyenne 2,9 millions de tonnes par année.

Nous tous, habitants des pays industrialisés, consommons et jetons beaucoup. Au Canada, si le recyclage connaît une progression, le volume de déchets produits a également augmenté de 19 % entre 2000 et 2004, aux dires de Jeannot Richard, de RECYC-QUÉBEC³. Plus l'économie se porte bien, plus nous consommons. Si nous voulons réduire au maximum le volume de nos déchets, il importe de pratiquer les 3RVE (Réduction à la source, Réutilisation, Récupération et recyclage, Valorisation et Élimination sécuritaire). Néanmoins, même en suivant ces préceptes, il subsiste encore une bonne proportion de déchets dits « ultimes » : restes de viandes, céramique, papiers et cartons souillés, plastiques non recyclables... Pour ces rebuts, l'enfouissement demeure encore aujourd'hui la fin du périple.

En fait, la gestion des matières résiduelles repose sur un ensemble de techniques de pointe. Il faut confiner les eaux de lixiviation et les traiter, déposer et compacter avec des équipements lourds les déchets dans des cellules étanches, capter et valoriser les biogaz, assurer un suivi environnemental... et bien davantage; c'est une question de salubrité

publique! Depuis plus de 20 ans, la société BFI à Lachenaie remplit ce mandat, grâce à des installations et à des procédés technologiques éprouvés. Elle offre également le service essentiel de collecte des matières résiduelles à des centaines de milliers de citoyens.

BFI va même plus loin en convertissant, depuis 1996, les biogaz en électricité. Soucieuse d'innover, elle étudie présentement d'autres projets de valorisation des biogaz qui permettraient d'alimenter 25 000 foyers supplémentaires :

- Transformer le biogaz capté et produire du gaz naturel de qualité pipeline, un biocarburant vert et renouvelable;
- Agrandir la centrale électrique et exporter une partie de l'électricité produite;
- Utiliser la chaleur générée par le fonctionnement de la centrale électrique et des torchères pour alimenter des serres et des bâtiments.



Dans une société où nous produisons autant de matières résiduelles, la pratique des 3RVE et le suivi de tous les programmes verts des municipalités et gouvernements permettra d'atteindre les objectifs du PQGMR. Ceci réduira la quantité de matières résiduelles envoyées à l'enfouissement, qui demeure malgré tout un service essentiel. Fière de son expertise, BFI assure ce

service dans le respect des normes les plus strictes, tout en préservant l'environnement.

Pour de l'information supplémentaire ou pour visiter nos installations, vous êtes invité à contacter **André Chulak** au **450-474-7222** ou à andre.chulak@bficanada.com.

Pour en savoir plus :

- (1) http://www.cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/documents/pmgmr_2006.pdf
- (2) Rapport du CESE pour la CMM sur l'élimination des matières résiduelles : <http://www.cese.ca/autresdocuments.htm>
- (3) <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/National/2007/07/13/011-recyclage-canadiens.shtml>

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement



www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie Itée

Le développement durable

À l'heure des prises de conscience environnementales, les mots *développement durable* sont sur toutes les lèvres. Mais que signifie ce développement au juste?

C'est en 1987 que le terme est véritablement consacré, lorsque le Dr. Gro Harlem Brundtland en fait usage dans le Rapport Brundtland. Dans ce document, elle définit le développement durable comme « un développement qui répond aux besoins actuels des citoyens, sans compromettre la capacité des prochaines générations à répondre aux leurs ». Étonnamment, penser aux générations futures est plutôt inusité dans l'Histoire de l'humanité. Jusqu'à tout récemment, on croyait bien naïvement que les ressources de la terre et de la mer étaient inépuisables. La réalité est cependant tout autre : les populations de poissons, par exemple, l'eau potable et la capacité des sols à soutenir des cultures intensives sont bel et bien limitées.

Le terme « développement » fait référence à l'aspect économique : pour se nourrir et répondre à leurs besoins, les humains exploitent les ressources de la planète. Toutefois, et c'est un point crucial, le qualificatif « durable » sous-entend que la durabilité des activités économiques est intimement liée au respect des êtres humains et de l'environnement. Ainsi, le développement durable s'appuie sur une vision qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

Mettre en place des pratiques de développement durable aux niveaux environnemental, social et économique, c'est un des plus grands défis auxquels l'humanité a jamais été confrontée. Nous devons apporter des modifications importantes et permanentes à nos habitudes de vie, et il est capital que les gouvernements, entreprises et citoyens concertent leurs efforts. Ce genre de défi, BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée le relève depuis nombre d'années. En traitant ses eaux de lixiviation et en captant le biogaz des déchets pour en valoriser une partie en produisant



de l'électricité à sa centrale électrique, l'entreprise contribue à la préservation de l'environnement.

De plus, BFI participe à l'économie de la région et s'implique au niveau social en finançant des équipes sportives ainsi que des événements culturels et humanitaires. Par le biais de son programme *Möbius*, l'entreprise se fait ambassadrice du développement durable. *Möbius* propose d'ailleurs une brochette d'activités à saveur écologique réalisées dans les classes, avec les jeunes. Chaque année, des milliers de petits et grands viennent même visiter le lieu d'enfouissement sanitaire dans le cadre de ce programme et sont à même de constater tout le sens du développement durable.

Et nous, citoyens, comment pouvons-nous participer au grand virage du développement durable? Par exemple, on peut favoriser les produits locaux - qui nécessitent moins de transport - opter pour des aliments certifiés équitables, consommer selon nos besoins uniquement, réutiliser, récupérer et valoriser. Additionnés l'un à l'autre, ces gestes bien simples ont une incidence considérable et bénéfique sur la santé de notre planète.

Pour de l'information supplémentaire ou pour participer aux activités du programme *Möbius*, vous êtes invité à contacter **André Chulak** au **450-474-7222** ou à andre.chulak@bficanada.com.

Pour en savoir plus :

- http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9veloppement_durable
- <http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/inter.htm>

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement



www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie Itée

Le grand nettoyage du lixiviat

Chaque fois que vous utilisez un filtre à café, vous assistez à un phénomène physique appelé *lixiviation*.

Lixiviation est un mot bien scientifique pour désigner un procédé relativement simple : le processus par lequel un solvant traverse une matière et entraîne avec lui des particules solubles croisées en chemin. On appelle *lixiviat* la solution résultante. Un bon café filtre fraîchement préparé en offre un exemple. Lorsqu'il est plutôt question d'un lieu d'enfouissement sanitaire (LES), le terme lixiviat fait référence au liquide obtenu après le passage de la pluie ou de l'eau de la fonte des neiges à travers des déchets.



dégradent en molécules plus simples, plus faciles à traiter. Les deux autres bassins contiennent chacun six appareils d'oxygénation de l'eau par apport d'air. L'oxygène fourni par ces puissants aérateurs favorise la multiplication de microorganismes bénéfiques qui ont besoin de ce gaz pour vivre et accomplir leur précieux travail de nettoyage du lixiviat.

Heureusement, le LES de BFI à Lachenaie est un lieu privilégié, car le fond des cellules d'enfouissement est naturellement garni de dix mètres d'argile. L'argile est un matériau reconnu pour son exceptionnelle étanchéité, et le lixiviat se retrouve donc confiné. Un autre phénomène physique conduit à la création d'une *trappe hydraulique* sous les cellules. Dans les faits, l'eau naturellement salée de la nappe souterraine se déplace entre autres vers le haut, donc en direction des cellules, et non l'inverse, à cause de la forte pression positive exercée par l'eau souterraine présente sous l'argile. Toutefois, la quantité d'eau qui se déplace ainsi est extrêmement négligeable, étant donné la très faible perméabilité de l'argile. Le phénomène de trappe hydraulique, combiné à la présence d'une épaisse couche d'argile protectrice, confère donc au LES une très grande capacité d'isolement des déchets et du lixiviat.

Emprisonné dans son étai d'argile, le lixiviat percole tranquillement jusqu'aux drains disposés au fond des cellules. Ce système de collecte permet d'acheminer les liquides vers trois étangs de traitement pour une opération de « grand nettoyage »! Dans le premier étang, le liquide subit un prétraitement par décantation. Les grosses molécules se

termine pour un traitement d'appoint. Une station de pompage – dont BFI assume les coûts d'opération et d'entretien – achemine les eaux traitées du site vers l'usine d'épuration. De plus, BFI paie sa quote-part des coûts annuels d'opération et d'entretien de l'usine d'épuration.

Par souci environnemental, BFI a mandaté la firme Envirodata pour prélever chaque mois des échantillons à la sortie du troisième étang de traitement. Au moment de quitter le site, l'eau est toujours conforme au certificat d'autorisation émis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et satisfait toutes les normes de rejet établies par la Ville de Terrebonne. La société BFI tire de la fierté de toutes ces initiatives qu'elle prend pour préserver notre milieu de vie.

Pour de l'information supplémentaire ou pour visiter le lieu d'enfouissement sanitaire, veuillez contacter **André Chulak** au **450-474-7222**, ou à andre.chulak@bficanada.com. ■

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement



www.bficanada.com

Usine de Triage Lachenaie Itée

Huiles usagées à la récupération

Les huiles usagées font partie des résidus domestiques dangereux (RDD), tout comme les contenants d'huile et les filtres à l'huile usagés.

Qu'est-ce qu'une huile usagée? C'est la désignation donnée aux résidus de fluides isolants et réfrigérants, aux liquides hydrauliques et aux lubrifiants à moteur. Elles proviennent, entre autres, des voitures, bateaux et tondeuses. Comme tous les RDD dommageables pour l'environnement, les huiles usagées ne doivent pas être mises à la poubelle ou jetées, d'autant plus qu'il s'agit d'une ressource énergétique intéressante : il est possible de les valoriser, notamment en les utilisant comme combustible d'appoint dans les domaines de la culture de serre, de la cimenterie et de l'industrie lourde.

En 2004, un règlement pour encadrer la gestion de ces huiles est entré en vigueur : le *Règlement sur la récupération et la valorisation des huiles usagées, des contenants d'huile ou de fluide et des filtres usagés*. Depuis, les entreprises qui mettent sur le marché québécois des huiles et des filtres à l'huile sous une marque dont elles sont propriétaires ou utilisatrices ont l'obligation de récupérer et de valoriser ces produits. Exception à cette règle : les sociétés qui ne possèdent pas d'établissement dans la belle province. Dans ce cas, le premier fournisseur québécois hérite de la responsabilité.



SOGHU, ça vous dit quelque chose? Il s'agit de la Société de gestion des huiles usagées, un organisme sans but lucratif fondé en 2004. Ses activités sont encadrées par une entente d'agrément avec RECYC-QUÉBEC et par les dispositions du *Règlement*. Le mandat de la SOGHU : mettre en œuvre et gérer un programme intégré de récupération et de valorisation des huiles usagées, de leurs contenants utilisés pour la mise en marché ainsi que des filtres à l'huile. Elle met également à la disposition du public un site Internet où trouver, par ville ou code postal, le point de collecte le plus près de chez soi. Ce service de renseignement est bien utile lorsque vous devez vous débarrasser

d'huile ou de produits dérivés. Plusieurs garages, dont les détaillants Canadian Tire, ainsi que les éco-centres figurent parmi les lieux de récupération.

Au Québec, malgré la mise en place du programme de récupération de ces huiles, il y a encore malheureusement des individus qui les déversent dans les réseaux d'eaux usées, les fossés ou les cours d'eau ou qui les jettent à la poubelle. Ces huiles aboutissent alors dans les sites d'enfouissement où elles se mélangent aux eaux de lixiviation – le liquide

résultant du passage de l'eau à travers les déchets. Dans le lieu d'enfouissement sanitaire de BFI à Lachenaie, le lixiviat est traité. De plus, des analyses régulières de la qualité de ces eaux de rejet traitées permettent de vérifier que la concentration d'huile présente à la sortie du site est très en dessous du seuil maximal fixé par la station d'épuration de la Ville de Terrebonne.

Il n'en demeure pas moins que la place pour disposer des huiles usagées n'est pas un sac à ordures, pas plus que l'égout, les fossés, les cours d'eau ou le sol.

Afin de trouver rapidement un lieu de collecte lorsque viendra le temps de vous défaire de vos résidus d'huile, ajoutez l'adresse de la SOGHU à vos signets Internet. En quelques clics, vous saurez où aller!

Pour de l'information supplémentaire ou pour visiter le lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie, n'hésitez pas à contacter **André Chulak** au **450-474-7222**, ou à andre.chulak@bficanada.com.

Pour en savoir plus :

- www.soghu.com/